

NeHeT

Revue numérique d'Égyptologie
(Paris-Sorbonne - Université Libre de Bruxelles)

Volume 1

2014

La revue *Nehet* est éditée par

Laurent BAVAY

Nathalie FAVRY

Claire SOMAGLINO

Pierre TALLET

Comité scientifique

Florence ALBERT (Ifao)

Laurent BAVAY (ULB)

Sylvain DHENNIN (Ifao)

Sylvie DONNAT (Université de Strasbourg)

Nathalie FAVRY (Université Paris-Sorbonne)

Hanane GABER (Collège de France)

Wolfram GRAJETZKI (UCL)

Dimitri LABOURY (ULg – F.R.S.-FNRS)

David LORAND (ULB-F.R.S.-FNRS)

Juan-Carlos MORENO GARCIA (CNRS-UMR 8167)

Frédéric PAYRAUDEAU (Université Paris-Sorbonne)

Tanja POMMERENING (Université de Mayence)

Lilian POSTEL (Université Lyon 2)

Chloé RAGAZZOLI (Université Paris-Sorbonne)

Isabelle RÉGEN (Université Montpellier 3)

Claire SOMAGLINO (Université Paris-Sorbonne)

Pierre TALLET (Université Paris-Sorbonne)

Herbert VERRETH (KULeuven)

Ghislaine WIDMER (Université Lille 3)

ISSN 2427-9080

Contact : revue.nebet@gmail.com

Laurent BAVAY, Nathalie FAVRY, Claire SOMAGLINO, Pierre TALLET

ÉditorialIII

Claire SOMAGLINO, Pierre TALLETUne campagne en Nubie sous la I^{re} dynastie. La scène nagadienne du
Gebel Sheikh Suleiman comme prototype et modèle1 - 46**Camille GANDONNIÈRE**

Chasseurs et équipes de chasseurs de l'Ancien au Nouvel Empire 47 - 69

Nathalie FAVRY

L'hapax dans le corpus des titres du Moyen Empire 71 - 94

Adeline BATSLa loi-*hp*  dans la pensée et la société du Moyen Empire 95 - 113**Frédéric PAYRAUDEAU**

Retour sur la succession Shabaqo-Shabataqo 115 - 127

Félix RELATS-MONTSERRATLe signe D19, à la recherche des sens d'un déterminatif (I) :
la forme d'un signe 129 - 167

Résumés anglais 169 - 170

« Quelqu'un tisse de l'eau (avec des motifs d'arbre
en filigrane). Mais j'ai beau regarder,
je ne vois pas la tisserande,
ni ses mains même, qu'on voudrait toucher.

Quand toute la chambre, le métier, la toile
se sont évaporés
on devrait discerner des pas dans la terre humide... »

Philippe Jaccottet, *Pensées sous les nuages*

Nehet – « le sycomore » – est une revue éditée conjointement par le Centre de recherches égyptologiques de la Sorbonne (Université Paris-Sorbonne, Paris IV – équipe « Mondes Pharaoniques » de l'UMR 8167 Orient & Méditerranée) et le Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine de l'Université libre de Bruxelles. Son format numérique, en libre accès, a été choisi afin de permettre une diffusion large et rapide des travaux égyptologiques. Elle est destinée à un lectorat constitué de chercheurs et d'érudits s'intéressant à l'histoire de l'Égypte et du Soudan, de la préhistoire à l'époque byzantine.

Les sujets retenus sont volontairement les plus divers possibles, représentatifs de toutes les approches susceptibles de contribuer à l'écriture de l'histoire de l'Égypte et de celle de ses interactions avec les espaces environnants.

La revue *Nehet* accueille à la fois les articles de chercheurs confirmés et ceux d'étudiants avancés, offrant à ces derniers l'opportunité de présenter les premiers résultats de leurs travaux, dans un cadre scientifique que garantit un comité de lecture académique élargi à la plupart des centres d'égyptologie francophones européens.

La revue a deux livraisons annuelles qui peuvent être soit des recueils d'articles sur des sujets variés, soit des numéros thématiques – publications d'actes de colloques, de journées d'études ou dossiers portant sur une problématique prédéfinie. Les langues de publication sont le français, ainsi que l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol. Les articles sont évalués anonymement par le comité scientifique de la revue, ou par des spécialistes des thèmes abordés par les contributions.

Laurent Bavay, Nathalie Favry, Claire Somaglino, Pierre Tallet

CHASSEURS ET ÉQUIPES DE CHASSEURS DE L'ANCIEN AU NOUVEL EMPIRE

Camille GANDONNIÈRE *

Avec le développement d'une économie de type néolithique, fondée sur l'agriculture et l'élevage, la chasse semble moins présente dans les pratiques égyptiennes à partir de la seconde moitié du VI^e millénaire avant notre ère. Si l'élevage devient la principale activité de subsistance en matières carnées aux époques prédynastique et dynastique, la chasse continue toutefois d'être pratiquée, comme le montrent les données archéozoologiques issues de différents sites de la vallée du Nil¹. Elle peut aussi avoir d'autres buts que la subsistance immédiate, comme celui de fournir des animaux destinés à être gardés en captivité². Certains peuvent être utilisés lors de rituels ou comme offrandes funéraires, ou encore fournir des matières premières pour les activités d'artisanat (corne, ivoire, os, cuir, boyaux, écailles, coquilles, plumes, graisse, etc.)³. Enfin, plusieurs types d'animaux ne semblent pas avoir été chassés pour leur potentiel économique, mais lors d'activités « distractives » de prestige (le lion par exemple), ou dans un but d'élimination de nuisibles.

Faune et techniques varient selon l'environnement dans lequel les chasseurs exercent leur activité, comme l'indiquent notamment les scènes de chasses représentées dans les tombes de plusieurs dignitaires de haut rang. Le désert abrite une faune diversifiée : antilopidés, ânes sauvages, autruches, petits mammifères tels que lièvres et renards, etc. Le fleuve, les lacs et les marais sont quant à eux peuplés par les hippopotames, crocodiles, tortues, poissons, oiseaux... Concernant les techniques de chasse adoptées, les hommes utilisent surtout des arcs et des flèches, mais aussi des lassos, pour la chasse pratiquée dans le désert. Pour celle des marais, les techniques sont celles du harponnage, notamment pour l'hippopotame, du piégeage et du bâton de jet pour les oiseaux.

L'exploitation des ressources animales, qui appartient théoriquement au roi, a nécessité la mise en place d'une gestion des personnels spécialisés et compétents dans les pratiques cynégétiques, à l'échelle de l'administration centrale aussi bien qu'à celle des administrations locales. Cette étude sur les chasseurs et les équipes de chasseurs, portant sur une période allant de l'Ancien au Nouvel Empire, s'attache donc à la compréhension de la place et du rôle de groupes sociaux hétérogènes.

1 Cf. V. LINSELE, W. VAN NEER, « Exploitation of desert and other wild game in ancient Egypt: the archaeozoological evidence from the Nile Valley », dans H. Riemer et al. (éds.), *Desert Animals in the Eastern Sahara: Status, Economic Significance, and Cultural Reflection in Antiquity, Proceedings of an Interdisciplinary ACACIA Workshop Held at the University of Cologne, December, 14-15, 2007*, *Colloquium Africanum* 4, 2009, p. 47-78.

2 Voir par exemple la représentation du roi Snéfrou dans son temple de la vallée à Dahchour qui, selon la légende indiquée, contrôle des enclos abritant des antilopes (M. HERB, F. FÖRSTER, « From desert to town: The economic role of desert game in the Pyramid Ages of ancient Egypt as inferred from historical sources (c. 2600-1800 BC). An outline of the workshop's inspiration and objectives », dans H. Riemer et al. (éds.), *op. cit.*, p. 20-24).

3 Voir par exemple les restes archéozoologiques du site de Per-Ramsès qui, selon de nouvelles analyses, seraient des déchets liés à des activités artisanales, cf. V. LINSELE, W. VAN NEER, *op. cit.*, p. 69.

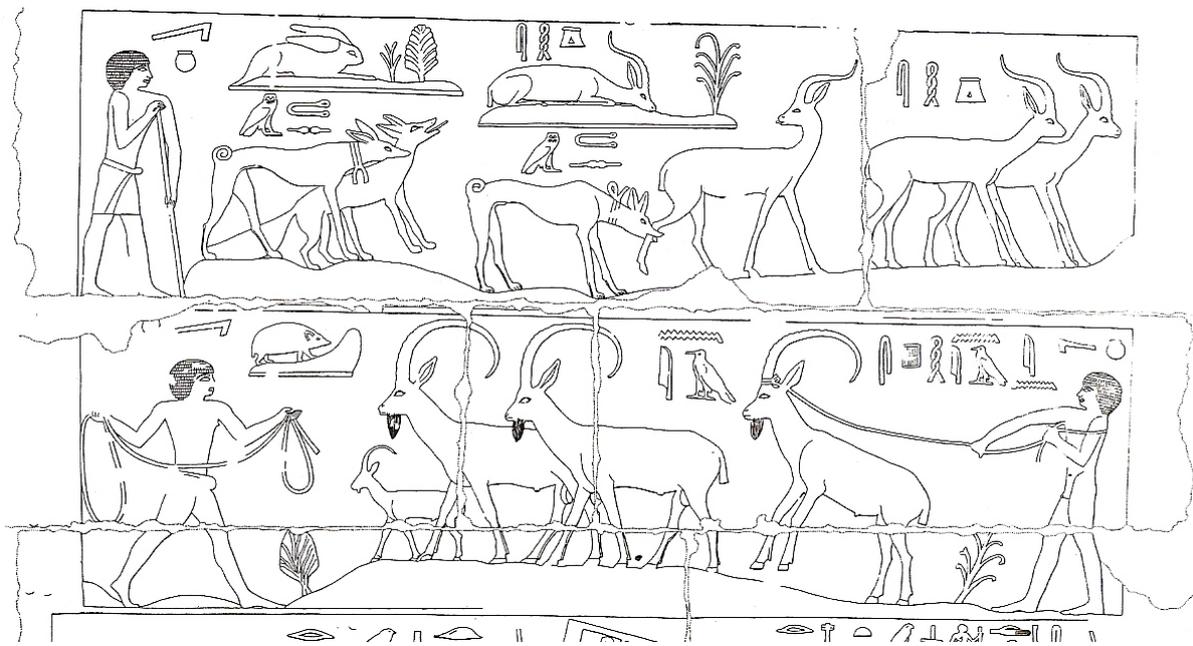


Fig. 1. Scène de chasse dans la tombe de Raemka [d'après W.C. HAYES, *The Scepter of Egypt I*, Cambridge, 1960, p. 99, fig. 56].

Plusieurs termes égyptiens désignent les chasseurs, suivant leurs spécificités et leurs contextes d'activité⁴.

Les chasseurs *nw.w*

On connaît une quarantaine d'attestations du terme *nw*, « chasseur », utilisé dès l'Ancien Empire et jusqu'au Nouvel Empire dans la documentation administrative et littéraire⁵. Il est encore attesté dans des textes religieux des époques ptolémaïque et romaine, dans lesquels il compose certaines épithètes divines⁶. Il existe un autre terme *nw* ou *nw.t* pour désigner une réserve de chasse⁷, ce qui peut gêner l'interprétation de certains titres administratifs, comme nous le verrons plus loin⁸. Les sources mentionnant les chasseurs *nw.w* sont variées : inscriptions rupestres et stèles des sites miniers, qui représentent un quart du corpus, inscriptions funéraires et papyrus administratifs et funéraires. De nombreuses scènes dans les tombes de hauts fonctionnaires évoquent également des activités cynégétiques dans des contextes désertiques ou

4 La majorité des sources concerne les chasseurs *nw.w*, spécialistes des contextes désertiques. La documentation est beaucoup plus rare pour les autres types de chasseurs. Se pose alors la question de la représentativité des sources, tant d'un point de vue quantitatif (de nouveaux documents provenant de sites du Delta par exemple changeraient sûrement notre perception) que qualitatif, puisque la majorité de ces sources sont épigraphiques et iconographiques, et donc produites selon un cadre normatif et idéologique. Pour un premier aperçu, voir H. ALTENMÜLLER, *LÄ III*, 1980, col. 219-221, s.v. « Jäger ».

5 Cf. *Wb.* II, 218, 19-21. Voir Annexe pour une liste des attestations du titre *nw* et de ses variantes. Le terme est également présent dans certaines formules de textes funéraires pour qualifier entre autres des divinités, cf. *PT* 2231d ; *PT* 2291d ; *PT* 1639c ; *CT I*, 80k ; *CT I*, 282h ; *CT II*, 161^e ; *CT III*, 207a ; *CT VII*, 248^e ; *CT II*, 105e ; Chapitre 13 du Livre des morts : *Das altägyptische Totenbuch. Ein digitales Textzeugenarchiv*, base de données en ligne, Université de Bonn : <http://totenbuch.awk.nrw.de/spruch/13-121> (page consultée le 12 juin 2014).

6 *LGG III*, 2002, 540-541.

7 *Wb.* II, 217, 1-2.

8 Voir *infra*.

marécageux, leurs acteurs et, toujours dans une certaine abondance et diversité, les proies. Si de telles scènes peuvent aider à mieux nous représenter les pratiques de la chasse et son personnel, elles doivent aussi être interprétées et utilisées avec précaution, car elles s'inscrivent dans un cadre symbolique et idéologique qui met en avant les thèmes de la prospérité, de la maîtrise des forces du chaos incarnées par des animaux dangereux, de l'efficacité du fonctionnaire⁹. L'une de ces représentations se trouve sur un relief provenant de la chapelle du mastaba de Raemka à Saqqara, datant de la V^e dynastie [9]. Elle montre un groupe de trois hommes aux prises avec des gazelles et des ibex ; d'autres animaux comme un lièvre ou un hérisson, ainsi que de rares végétaux et le sol légèrement vallonné symbolisent l'environnement désertique [fig. 1]. Les hommes, vêtus d'un pagne ou nu pour l'un d'entre eux, sont équipés d'un bâton et de lasso. Chacun est caractérisé par le terme *nw*, écrit sans déterminatif puisque la représentation en tient lieu. Deux chiens *tsm* accompagnent les chasseurs. Le fait qu'ils portent des colliers montre leur domestication et indique leur fonction dans ce contexte particulier.

Au Moyen Empire, le *jmy-r nw.w h3s.wt*, « directeur des chasseurs *nw.w* des déserts » et *jmy-r h3s.wt jmnt.t* « directeur des déserts de l'ouest » Kay, est quant à lui représenté accompagné de son épouse sur sa stèle funéraire provenant de Qamula [18]. Son statut est signifié par le fait qu'il porte un arc et des flèches, à la manière d'un scribe qui se représente muni des instruments d'écriture caractérisant sa fonction et son statut de lettré, et par la présence de ses deux chiens à ses pieds. Les chasseurs *nw.w* peuvent en effet aussi être représentés en archers, comme ce « directeur des chasseurs *nw.w* » figuré, peut-être accompagné de son équipe de chasseurs, sous le règne de Thoutmosis III, sur une peinture du mur nord de la deuxième tombe du grand prêtre d'Amon Menkheperreseneb (TT86) à Cheikh Abd El Gourna [32] [fig. 2]. En tant que directeur du trésor chargé de la gestion des biens du temple d'Amon, ce dernier reçoit l'ensemble des produits issus de l'exploitation de marges désertiques, c'est-à-dire, d'une part l'or des déserts de Coptos et de Nubie, et d'autre part des animaux et des produits animaux provenant de la chasse en contexte désertique. Le « directeur des chasseurs *nw.w* » lui présente des plumes d'autruche qu'il tient dans la main droite. Bien que la peinture soit lacunaire, on peut voir qu'il est suivi d'un groupe d'hommes apportant des œufs et des plumes d'autruche, une autruche tenue par un lien, un lièvre, une gazelle, et un oryx. Tous les hommes sont vêtus d'un pagne et leur chef, qui n'est pas nommé, tient un arc recourbé et possède également un carquois.

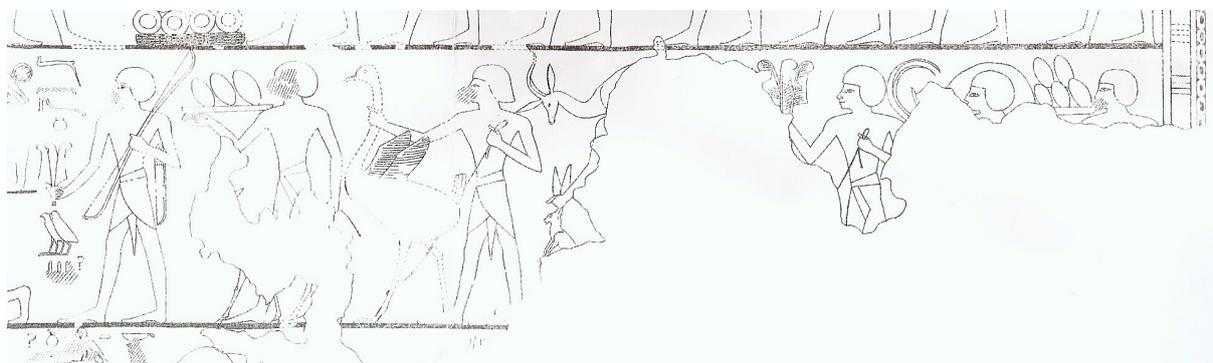


Fig. 2. Scène dans la tombe de Menkheperreseneb (TT86) [d'après N. de G. DAVIES, *The Tombs of Menkheperreseneb, Amenmosé, and Another* (Nos. 86, 112, 42, 226), *The Theban Tomb Series V*, 1933, pl. IX].

9 Sur ce sujet, cf. J.C. MORENO GARCÍA, « Production alimentaire et idéologie : les limites de l'iconographie pour l'étude des pratiques agricoles et alimentaires des Égyptiens du III^e millénaire avant J.-C. », *DHA* 29/2, 2003, p. 73-95.

Par ailleurs, l'étude des graphies – et en particulier des déterminatifs – du titre *nw* permet de souligner les caractéristiques qui lui sont associées et leur évolution [tableau 1].

Graphies	AE - PPI	ME - DPI	NE - TPI
	5 [3, 5, 8*, 12, 14]	5 ou 6 [17, 19, 21*, 24, 26, 30 ?]	3 [32, 34, 37]
	1 [7]	1 [28]	
	2 [1, 2]	1 [16]	
		1 [20, 25 ?]	1 [36]
			1 [45]
	1 [4]	2 [23, 29]	
			1 [35]
		1 [18]	
			5 [38, 39, 40, 42, 44]
		1 [27]	4 [31, 33, 37, 41]
			1 [42]
			1 [42, 46]
			1 [39]
	6 [6*, 9, 10, 11, 13*, 15]		
		1 [22]	
			1 [43]

Tableau 1. Les graphies du terme *nw*¹¹.

10 On observe une variante de cette graphie, dans laquelle le déterminatif montre l'homme sur le dos du chien, dans les Textes des Sarcophages, cf. *CT II*, 161e.

11 Les chiffres portés dans le tableau indiquent le nombre d'attestations de chaque graphie par période. Ils sont suivis, entre crochets, des numéros renvoyant à la liste des attestations du terme *nw* donnée en Annexe. Les astérisques marquent les attestations qui posent problème, car elles peuvent être interprétées soit comme « chasseur *nw* », soit comme « réserve de chasse », voir *infra*.

Un quart des attestations du substantif *nw* ne comporte pas de déterminatif, particulièrement à l’Ancien et au Moyen Empire¹². Dans le cas contraire, on note une grande variété et une évolution dans l’utilisation des déterminatifs. Le terme *nw* peut être déterminé, à l’Ancien et au Moyen Empire, par le signe E14 , dont l’emploi dans l’écriture égyptienne remonte à la I^e dynastie¹³. Ce signe représente le chien qui accompagne les chasseurs dans leurs activités dès les époques prédynastiques, comme en témoignent les scènes de chasse peintes sur des vases nagadéens¹⁴. Cette image du chasseur avec son auxiliaire perdure durant toute l’histoire égyptienne¹⁵. Bien que plusieurs types de chiens soient domestiqués et utilisés, c’est le chien *t_{sm}* qui devient prototypique et sert à déterminer tous les mots en rapport avec les chiens dès l’Ancien Empire¹⁶. Ce canidé étant l’instrument de l’action de chasse, l’auxiliaire sert donc ici à désigner le chasseur. On trouve aussi dans certaines graphies du mot *nw* à l’Ancien et au Moyen Empire, l’usage du déterminatif A248  associant cette fois le chien au chasseur qui le tient en laisse. La première attestation de cette graphie apparaît dans la chapelle du mastaba de Metjen, qui fut un  *hrp nw.w*, « contrôleur des chasseurs *nw.w* » au début de la IV^e dynastie. Les déterminatifs E14 et A248 semblent ne plus être en usage dans les graphies du mot *nw* au Nouvel Empire, excepté dans les graphies « figées » de *nw* choisies dans des compositions funéraires¹⁷.

Le signe A1  peut servir à inscrire le terme *nw* dans la catégorie plus générique des êtres humains de genre masculin, suivant une classification taxonomique, dès l’Ancien Empire et au moins jusqu’au Nouvel Empire. À partir du Moyen Empire et surtout au Nouvel Empire, il est régulièrement utilisé en association avec d’autres déterminatifs. Le substantif *nw* peut en effet faire l’objet d’une double détermination, à l’aide des signes D54  et A1. Le signe D54 peut également être employé seul. Avec l’emploi de ce déterminatif, l’accent est mis sur l’aspect physique et mobile de l’activité, particulièrement en contexte expéditionnaire. On observe une variante dans le titre *jmy-r nw.w h₃s.wt*, « directeur des chasseurs *nw.w* des déserts » porté par Kay sur sa stèle funéraire déjà évoquée, avec l’utilisation du déterminatif D56 . À l’Ancien et au Moyen Empire, *nw* peut être également déterminé par le signe des contrées désertiques N25 , évocateur du contexte d’activité dont ce type de chasseur est spécialiste. Au Nouvel

12 L’absence de déterminatif est courante à l’Ancien Empire, cf. E. EDEL, *Altägyptische Grammatik, AnOr* 34/39, 1955-1964, p. 24, §54. On note aussi que, dans le cas de certaines scènes de chasse légendées, c’est la représentation du chasseur qui semble tenir lieu de déterminatif, voir par exemple [3] et [5].

13 Cf. O. GOLDWASSER, *Prophets, Lovers and Giraffes: Wor(l)d Classification in Ancient Egypt, GOF* IV 38, 2002, p. 95.

14 Pour une synthèse sur ces scènes de chasse, voir G. GRAFF, *Les peintures sur vases de Nagada I – Nagada II. Nouvelle approche sémiologique de l’iconographie prédynastique, Egyptian Prehistory Monographs* 6, 2009, p. 83-86.

15 On note aussi ce lien entre le chasseur *nw* et le chien *t_{sm}* dans le chapitre 13 du Livre des morts au Nouvel Empire : cf. Université de Bonn, *Das altägyptische Totenbuch. Ein digitales Textzeugenarchiv* [base de données en ligne], URL : <http://totenbuch.awk.nrw.de/spruch/13-121> (page consultée le 12 juin 2014).

16 Pour les questions relatives au choix de cette catégorisation, cf. O. GOLDWASSER, *op. cit.*, p. 27-29, 108-110.

17 Voir les liturgies funéraires d’une des tombes de Senemout (TT353) sous la XVIII^e dynastie : P.F. DORMAN, *The Tombs of Senemut. The Architecture and Decoration of Tombs 71 and 353, PMMA* 24, 1991, p. 106, pl. 65 (S30), p. 107, pl. 65 (S37). On retrouve également ces graphies « archaïques » du mot *nw* dans la formation d’épithètes divines présentes dans les textes religieux des temples ptolémaïques d’Edfou et de Dendara, *LGG* III, 2002, 540-541 ; P. WILSON, *A Ptolemaic Lexicon : A Lexicographical Study of the Texts in the Temple of Edfu, OLA* 78, 1997, p. 495.

Empire et à la Troisième Période intermédiaire, le signe D40  (ou D36  en variante) peut servir à déterminer le mot *nw*, toujours en association avec D6  et / ou A1. D6 n'est attesté au Moyen Empire que sur la stèle du « directeur des chasseurs *nw.w* » Kamsou, provenant du Ouadi el-Houdi. En revanche, il est très souvent employé au Nouvel Empire, particulièrement à la période ramesside, parfois en association avec les signes du bras et / ou de l'homme assis et / ou des jambes D54. Il n'est pas surprenant que l'activité visuelle et les qualités d'observation supposées du chasseur soient ainsi mises en valeur. On peut également noter un parallèle entre cette graphie du mot *nw* « chasseur » et le verbe  *nw* « regarder attentivement », utilisé à partir de la XVIII^e dynastie¹⁸. Enfin, on note l'emploi, pour une attestation datée de la XX^e dynastie [43], d'une part du déterminatif T14  et d'autre part, de A1  et B1  associés aux trois traits du pluriel, ce qui met en relief, non plus un seul individu, mais une entité collective composée d'hommes et de femmes. Celui-ci serait en outre classé parmi les groupes étrangers par l'usage du signe T14. On peut aussi se demander si ce type de graphie ne correspond pas à une évolution dans la manière d'utiliser les déterminatifs à cette époque¹⁹.

Les chasseurs *mḥw.w*

Les chasseurs *mḥw.w* sont attestés à quatre reprises uniquement, dans des textes littéraires²⁰. Le choix de la traduction de *mḥw* se fait en fonction du contexte et de la graphie qui elle-même varie selon le trait de sens donné, si bien que l'on peut se demander s'il n'y a pas deux termes différents²¹ : en effet, on traduirait plus volontiers *mḥw* par « homme, habitant du Delta » dans le conte de Sinouhé²², alors que « chasseur des marais »²³ semble plus adéquat dans le conte du Paysan éloquent.

Dans Sinouhé, le héros s'interroge lorsqu'il est provoqué par le « fort du Retenou » : *nn pḏty smꜣ mḥw ptr smn dyt r ḏw*, « aucun étranger ne peut s'allier à l'homme des marais, qui peut fixer un papyrus à une montagne ? »²⁴. Il est clair qu'il faut ici opter pour le sens large « homme des marais », seul susceptible de marquer l'opposition ontologique avec *pḏty*, « étranger, barbare »²⁵, entendu plutôt ici comme « homme du désert », opposition soulignée par la deuxième partie

18 Cf. *Wb.* II, 218, 3-16 ; J. WINAND, « Champ sémantique et structure en égyptien ancien : les verbes exprimant la vision », *SAK* 13, 1986, p. 293-314.

19 Cf. A.J. SPALINGER, « A Garland of Determinatives », *JEA* 94, 2008, p. 139-164.

20 Dans une scène de la tombe de *špsj-pw-mnw / ḥnj*, sous la VI^e dynastie, le titre  a parfois été lu *mḥw* (cf. N. KANAWATI, *The Rock Tombs of El-Hawawish* 2, 1981, p. 26-28, 45, fig. 22) ; étant donné la graphie, la lecture *wh* ' « pêcheur », semble plus appropriée. Nous n'avons donc pas pris en compte ce document ici.

21 Le *Wörterbuch* ne donne que la deuxième graphie (*Wb.* II, 127, 13) alors que R. Hannig les place sous la même entrée (*Ägyptisches Wörterbuch II. Mittleres Reich und Zweite Zwischenzeit*, Mayence, 2006, p. 1119).

22 Cf. Cl. OBSOMER, « Littérature et politique sous le règne de Sésoustris I^{er} : l'Enseignement d'Amenemhat, l'Enseignement loyaliste et le Roman de Sinouhé », *Égypte, Afrique & Orient* 37, 2005, p. 49.

23 *Wb.* II, 127, 13.

24 Cf. p. Berlin 3022, 121-122 : A.H. GARDINER, *Die Erzählung des Sinuhe und die Hirtengeschichte*, dans A. Erman (éd.), *Literarische Texte des Mittleren Reiches II, Hieratische Papyrus aus den Königlichen Museen zu Berlin*, Leipzig, 1909, p. 4-5, 11, pl. 9a et 9 ; R. KOCH, *Die Erzählung des Sinuhe*, *BiAeg* XVII, 1990, p. 48.

25 *Wb.* I, 570, 4.

de la phrase²⁶. La graphie  employée ici utilise le radicogramme M15  et le déterminatif A1. Une graphie similaire est attestée dans l'inscription lacunaire de la tombe VII de Deir Rifeh, datée de la XII^e dynastie et appartenant au nomarque Nakhtankhou²⁷. Dans sa biographie sont décrites ce qui semble être les caractéristiques d'une localité : *ndbw.tꜣs r šꜣ.w mḥw.w m ḥ'py*, « son étendue est plus (grande) que les champs des hommes des marais sous la crue » (col. 38).

Une graphie différente,  est en revanche employée dans une copie du conte du Paysan éloquent datant du règne d'Amenemhat III²⁸. Ici, l'emploi des déterminatifs P1  et K5  en plus du signe A1 replace l'homme ainsi caractérisé dans le contexte particulier du milieu aquatique, défini par un moyen de circulation et une proie caractéristiques de cet environnement²⁹. Ce passage métaphorique du conte indique *mk tw mḥw j' jbf wdd r jr.t mr.tꜣf ḥꜣ' db.w st.t smꜣ.w ph rm.w sh.t ꜣpd.w*, « Vois, tu es un chasseur qui apaise son cœur, qui tend le bras pour faire ce qu'il souhaite, harponner des hippopotames, abattre des taureaux sauvages, attraper des poissons et prendre des oiseaux au piège ». Graphie et sens du texte indiquent donc que dans ce contexte, *mḥw* désigne bien un chasseur, et non plus seulement un « homme des marais » au sens large³⁰. C'est d'ailleurs vers cette signification qu'oriente également une autre occurrence de *mḥw*, dans l'un des textes du p.Lansing (12, 1-13a, 7), daté de la XX^e dynastie, dans lequel l'auteur fait l'éloge des richesses agricoles du domaine d'un personnage nommé Raia, en particulier de la riche faune de ses mares : *pꜣꜣꜣꜣ.t Jmntt m swnw n grg rꜣ.w m tnw nb ' n mḥw r šꜣ' ḥprw w' m nꜣꜣꜣꜣ swnw*, « son Occident est une mare pour prendre toutes les oies possibles. Une réserve de chasseur, depuis l'origine, une de ses mares » (12,7)³¹. L'éloge se réfère bien ici au contexte de la chasse et de l'exploitation des ressources naturelles. L'emploi du déterminatif A24 dans la graphie du terme,  indique également que l'action est davantage mise en valeur.

Qu'il y ait un ou deux termes *mḥw*, le milieu géographique auquel renvoie ce mot est le même, c'est-à-dire les marais du Delta. Le « chasseur des marais » est donc proche du pêcheur. On note cependant qu'il n'entre pas dans la composition de titres administratifs, et n'est pas non plus lié explicitement à des institutions. Il ne semble pas œuvrer en équipe, pour les besoins d'une communauté, contrairement à ces derniers, mais il est considéré, dans la littérature en tout cas, comme quelqu'un qui agit individuellement. On peut d'ailleurs se demander s'il s'agissait d'un terme de la pratique, ou s'il était uniquement employé dans des textes littéraires.

26 R.B. PARKINSON, *The Tale of Sinuhe and Other Ancient Egyptian Poems 1940-1640 BC*, Oxford, 1997, p. 46, n° 32.

27 Cf. F.LI. GRIFFITH, « The Inscriptions of Siût and Rifeh », *BOR* III, 1889, p. 183-184 ; *id.*, *The Inscriptions of Siût and Dêr Rifeh*, Londres, 1889, p. 12, pl. XVIII-XIX ; PM, V¹, p. 1.

28 Cf. p.Berlin 3023, 236-239 : R.B. PARKINSON, *The Tale of the Eloquent Peasant*, Oxford, 1991, p. 32.

29 On observe le même type de détermination métonymique pour le mot *wh'*, « pêcheur, oïseleur », les proies (poisson et oïseau) pouvant servir à qualifier la nature de l'activité exercée par cet homme (*Wb.* I, 350, 4-6).

30 Pour un commentaire sur l'emploi du terme dans ce texte et sur la figure du chasseur dans les métaphores de la lutte contre le mal, cf. R.B. PARKINSON, *The Tale of the Eloquent Peasant : A Reader's Commentary*, *LingAeg Studia Monographica* 10, 2012, p. 196.

31 Traduction Chl. RAGAZZOLI, *Éloges de la ville en Égypte ancienne, Histoire et littérature*, IEA 4, 2008, p. 88.

Les chasseurs *msnw.w*

Les  *msnw.w*, « harponneurs », constituent un autre type de chasseurs, mais ils sont, tout comme les *mhw.w*, plus rarement attestés dans les sources égyptiennes que les *nw.w*. Le terme est employé dans les formules des Textes des Sarcophages du Moyen Empire, dans lesquelles il sert à qualifier des divinités ayant un rôle protecteur contre des forces maléfiques incarnées par l'hippopotame³². Il peut être déterminé par le harpon T19  ou encore la musette en osier ou flotteur V32 , qui se réfèrent aux instruments de son action.

Au-delà de cette dimension religieuse et magique, il est inclus dans le titre administratif  *jmy-r msnw.w*, « directeur des harponneurs », mentionné sur une stèle très fragmentaire provenant d'Edfou et datée du Moyen Empire³³. Ce titre est également porté par un personnage nommé Seânkh, évoqué dans deux inscriptions similaires du Ouadi Hammamat datant du règne de Montouhotep IV³⁴. Il y relate l'établissement de stations le long de la route reliant Coptos à la mer Rouge, destinées à favoriser l'installation de points d'eau et l'occupation humaine de ces lieux qui constituaient probablement des étapes pour de futures expéditions³⁵. Le *jmy-r msnw.w hr jtrw*, « directeur des harponneurs sur le fleuve » Seânkh, qui est aussi *jmy-r mš' hr h3s.wt*, « directeur des troupes dans les déserts » et *jmy-r pr hr Km.t*, « intendant en Égypte » précise : *pr.k(wj) r w3d-wr st.n(εj) 3pd.w st.n(εj) k3.w*, « j'ai avancé vers la mer, j'ai abattu des oiseaux, j'ai abattu des taureaux ». La présence des harponneurs dans ce contexte désertique peut donc être comprise dans une logique d'exploitation économique des marges de la Vallée, et contribue probablement à subvenir aux besoins alimentaires des expéditions. Un autre rôle, magique et apotropaïque, n'est cependant pas forcément à exclure, compte tenu de la symbolique du harponneur dans les textes et les représentations, et des potentiels dangers pouvant menacer ces expéditions.

La figure du *msnw*, « harponneur » est enfin mentionnée dans le texte littéraire *Les plaisirs de la chasse et de la pêche*, sans doute composé durant la XII^e dynastie et connu par une copie de la fin de la XVIII^e dynastie : *jw nεn wh' msnw jthεn m h3w [...] smhεn mnjεn n b3t*, « le pêcheur et le harponneur viennent vers nous, nous traînons dans les filets [...] notre bateau alors que

32 Cf. CT VI, 307i (Sp. 681) et R.O. FAULKNER, *The Ancient Egyptian Coffin Texts* II, Warminster, 1978, p. 246 ; CT I, 259c (Sp. 61) et R.O. FAULKNER, *op. cit.*, I, p. 56. On note la même symbolique du harponnage des hippopotames dans des représentations sur des monuments royaux ou dans les tombes de dignitaires. Par ailleurs, le terme *msnw*, « harponneur » est attesté dans les textes religieux de l'époque ptolémaïque, en particulier ceux d'Edfou (cf. *Wb.* II, 145, 4-7 ; P. WILSON, *op. cit.*, p. 462-463).

33 Cf. M. ALLIOT, *Rapport sur les fouilles de Tell Edfou (1933)*, FIFAO 10, 1935, p. 36 (22).

34 J. COUYAT, P. MONTET, *op. cit.*, 1912, p. 32-33 (1) et p. 114 (241), pl. III ; J.H. BREASTED, *AR* I, 1962, p. 212 [§ 454-456] ; K.-J. SEYFRIED, *op. cit.*, p. 245-247.

35 D'importantes expéditions sont mises en œuvre sous les règnes de Montouhotep III et Montouhotep IV, tant pour l'exploitation de ressources minérales que pour se rendre à Pount : expédition(s) du grand intendant Hénou en l'an 8 de Montouhotep III au Ouadi Hammamat et au pays de Pount ; expéditions au Ouadi el-Houdi en l'an 1 et 2 du règne de Montouhotep IV ; expédition du vizir Amenemhat au Ouadi Hammamat en l'an 2 du règne de Montouhotep IV (cf. K.-J. SEYFRIED, *op. cit.*, p. 7-10, 115, 243-247).

nous abordons des buissons » (p.Moscou, s.n., A, 2, 2-3)³⁶. Harponneur et pêcheur sont ici logiquement associés pour l'exploitation économique du milieu marécageux.

Il semble que les harponneurs, tout comme les chasseurs *nw.w*, aient pu être organisés en équipes, puisque le titre *jmy-r msnw.w* « directeur des harponneurs » indique l'existence d'une hiérarchie pour diriger ce type de personnel. Mais en l'absence d'une documentation plus abondante, l'interprétation des fonctions précises et de l'organisation de cette catégorie de chasseurs reste délicate.

Équipes et encadrement

La création de titres hiérarchiques liés au personnel de chasseurs *nw.w* et *msnw.w* laisse supposer une organisation reposant sur l'encadrement de groupes et donc l'existence d'équipes de chasseurs dès le début de l'Ancien Empire.

Titres	AE - PPI	ME - DPI	NE - TPI
<i>nw</i> , « chasseur <i>nw</i> »	5 [3, 5, 7, 10, 11]	5 [17, 19, 22, 23, 26]	5 [38, 41, 43, 45, 46]
<i>nw n j3b.t</i> , « chasseur <i>nw</i> de l'est »	1 [4]		
<i>nw n pr-dt</i> , « chasseur <i>nw</i> du <i>pr-dt</i> »	1 [9]		
<i>hrp nw.w</i> , « contrôleur des chasseurs <i>nw.w</i> »	1 [1]		
<i>jmy-r nw.w</i> , « directeur des chasseurs <i>nw.w</i> »	3 [6*, 8*, 13*]	7 ou 8 [20, 21*, 24, 25, 27, 28, 29, 30 ?]	4 [31, 32, 37, 40]
<i>jmy-r nw(.w) nb(.w)</i> , « directeur de tous les chasseurs <i>nw.w</i> »	1 [2]		
<i>jmy-r nw.w nb(.w) nw jmn.t</i> , « directeur de tous les chasseurs <i>nw.w</i> de l'ouest »		1 [16]	
<i>jmy-r nw.w h3s.t / h3s.wt</i> , « directeur des chasseurs <i>nw.w</i> du désert / des déserts »	1 [12]	1 [18]	1 [34]
<i>jmy-r nw.w n Jmn</i> , « directeur des chasseurs <i>nw.w</i> d'Amon »			4 [33, 36, 39, 42]
<i>jmj-r nw.w n hm3f</i> , « directeur des chasseurs <i>nw.w</i> de Sa Majesté »			1 [35]
<i>jmy-r wh'(.w) nw.w</i> , « directeur des pêcheurs et des chasseurs <i>nw.w</i> »	1 [15]		
<i>jmy-r wh'(.w) nw(.w) n sp3t</i> , « directeur des pêcheurs et des chasseurs du nome »	1 [14]		

36 R.A. CAMINOS, *Literary Fragments in the Hieratic Script*, Oxford, 1956, p. 7, pl. 1 et 1A ; St. QUIRKE, *Egyptian Literature 1800 BC. Questions and Readings*, Londres, 2004, p. 215. Le terme est ici écrit , les déterminatifs insistant donc sur l'instrument et l'action. Une graphie similaire de *msnw* est également attestée dans une lettre d'El-Hibeh, datant de la Troisième Période intermédiaire, cf. p.Strasbourg, 22, II (I.3) = K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften der Spätzeit I, Die 21. Dynastie*, Wiesbaden, 2007, p. 210.

<i>hry nw.w</i> , « chef des chasseurs <i>nw.w</i> »			1 [44]
<i>jry nw</i> , « préposé à la réserve de chasse »	1 [47]		
<i>jmy-r nw</i> , « directeur de la réserve de chasse »	3 ? [6*, 8*, 13*]	1 ? [21*]	

Tableau 2. Les titres relatifs aux chasseurs *nw.w* et à leur contexte d'activité³⁷.

Sous la XX^e dynastie, le p.Harris I évoque la mise en place de *pd.wt nw.w*, « équipes de chasseurs *nw.w* », destinées à approvisionner le domaine d'Atoum d'Héliopolis [41]. Peu de documents nous renseignent sur les modalités précises d'organisation de ces entités collectives, et notamment leur nombre, leur composition et leur rattachement administratif – on peut en particulier se demander s'ils dépendaient d'une seule ou de plusieurs institutions.

On peut tout de même citer l'inscription rupestre d'Ameny au Ouadi Hammamat, datée de l'an 38 du règne de Sésostri I^{er}, qui dresse un long compte-rendu d'expédition et établit un classement du personnel employé par catégories de travailleurs : militaires de carrière, artisans spécialistes de l'extraction de la pierre, ravitailleurs, personnel de maintenance, rameurs nécessaires au transport des blocs, personnel administratif, corvéables, soit un total de presque 19 000 hommes. On y mentionne les effectifs et les rations distribuées à chaque catégorie, ce qui donne de précieuses informations sur la hiérarchie au sein de l'expédition. Les rations de pain et de bière qui sont distribuées aux « 30 chasseurs *nw.w* » (l. 7) sont les suivantes : « chasseur, pains : 15, bière : 1/3, 1/4, 1/5 » (l. 18), soit les mêmes rations que celles octroyées aux *htm.w(.w)*, « scelleurs » et aux *h3wty(.w)*, « soldats » [23]. Il est à noter qu'ils sont répertoriés non pas dans la section du personnel chargé du ravitaillement (brasseurs, meuniers, boulangers et échansons), mais immédiatement à la suite de celle des militaires. Ceci démontre clairement que, dans ce contexte, leur rôle principal touchait à la sécurité et la protection de l'expédition, et non à l'approvisionnement de celle-ci en gibier, cette deuxième fonction n'étant toutefois pas exclue. La particularité de cette expédition d'une envergure exceptionnelle ne permet pas cependant de généraliser ces informations sur les équipes de chasseurs à d'autres contextes.

Deux types de titres semblent être utilisés pour le personnel encadrant les chasseurs *nw.w* et leurs activités : un titre relatif à une réserve de chasse et d'autres qui se rapportent plus directement aux chasseurs *nw.w*.

Le premier concerne la gestion des territoires désertiques, qui sont la propriété du roi, ainsi que toutes les ressources qu'ils produisent, qu'elles soient minières ou animales : *jry nw*, « préposé à la réserve de chasse »³⁸. Pour la période envisagée dans cette étude, il n'est attesté jusqu'à présent que sur un bas-relief du mastaba de Ankhmahor à Saqqara, datant de la fin du règne de Téli et du règne de Pépi I^{er} [47], pour désigner un porteur d'offrandes du nom de

37 Les chiffres portés dans le tableau indiquent le nombre d'attestations de chaque titre par période. Ils sont suivis, entre crochets, des numéros renvoyant à la liste des attestations du terme *nw* donnée en Annexe. Les astérisques marquent les attestations du titre *jmy-r nw.w* dont l'interprétation est incertaine, voir *infra*.

38 Cf. D. JONES, *An Index of Ancient Egyptian Titles, Epithets and Phrases of the Old Kingdom I*, BAR-IS 866, 2000, p. 320 (1777).

Shepsipouptah³⁹. Le terme  *nw* ou *nw.t* désigne une zone désertique – comme l'évoque clairement le déterminatif – considérée comme une réserve de chasse⁴⁰. Il est dérivé de la même racine que le mot *nw*, « chasseur » et il n'est pas toujours simple de trancher entre les deux termes dans la lecture de plusieurs titres, particulièrement en l'absence de déterminatif. En effet, on peut hésiter entre les lectures *jmy-r nw.w*, « directeur des chasseurs *nw.w* » et *jmy-r nw*, « directeur de la réserve de chasse », pour plusieurs attestations datées de l'Ancien et du Moyen Empire dépourvues de déterminatif ou de la marque du pluriel [6, 8, 13, 21]⁴¹.

Quant aux titres liés à la gestion du personnel de chasseurs *nw.w*, ils sont formés sur trois types de préfixes marquant un commandement, *hrp*, « contrôleur », *jmy-r*, « directeur » et *hry*, « chef ». Le titre *hrp nw.w*, « contrôleur des chasseurs *nw.w* », n'est pour l'instant attesté que parmi les titres de Metjen [1] au début de la IV^e dynastie, époque de mise en place de l'administration égyptienne. À la fin de la période étudiée cette fois-ci, le préfixe *hry* n'est lui aussi connu que par la seule attestation du titre *hry nw.w*, « chef des chasseurs *nw.w* », dans un graffito ramesside à Deir el-Bahari [44].

C'est donc surtout le titre de *jmy-r nw.w*, « directeur des chasseurs *nw.w* »⁴² [tableau 2], que portent les fonctionnaires chargés de la gestion de ce personnel spécialisé. Ce titre peut être précisé par un postfixe géographique relatif aux déserts, dont ces chasseurs sont spécialistes : *jmy-r nw.w h3s.t / h3s.wt* « directeur des chasseurs *nw.w* du désert / des déserts » [12, 18, 34]. Le contexte géographique peut être également précisé par la juxtaposition au titre des termes *jmn.t*, « l'ouest » et/ou *j3b.t*, « l'est ». Une inscription du Ouadi Hammamat datée de l'Ancien Empire donne la simple mention *nw.w nw j3b.t*, « chasseurs *nw.w* de l'est » [4]. La stèle fragmentaire d'Antef, provenant de Cheikh Farag, mentionne le titre de *jmy-r nw.w nb nw jmn.t*, « directeur de tous les chasseurs de l'ouest » [16]. La biographie d'Antef, fils de Ka, sur sa stèle datée de la XI^e dynastie [17], évoque ses activités de chasseur : *jr.n(zj) nw n jmn.t n j3b.t*, « j'ai agi comme chasseur pour l'ouest et pour l'est ». Ces indications géographiques semblent désigner les marges désertiques occidentales et orientales de l'Égypte. Nous verrons d'autres éléments montrant cette spécialisation des chasseurs *nw.w* en évoquant les institutions et le rôle de ces chasseurs dans les expéditions.

On note durant la Première Période intermédiaire l'existence d'un titre associant la gestion du personnel des chasseurs *nw.w* à celle des pêcheurs : *jmy-r wh'.w nw.w*, « directeur des pêcheurs et des chasseurs *nw.w* ». L'une des deux attestations de ce titre comporte également le postfixe *n sp3t*, « du nome » permettant de circonscrire la gestion de ce personnel à une entité administrative particulière [14].

39 Mais il s'agit d'un titre déjà présent sur des scellements protodynastiques provenant d'Abydos, comme Petrie Museum UC 42994A-D : P. KAPLONY, *Die Inschriften der Ägyptischen Frühzeit* II, *AA* 8, 1963, p. 1145, pl. 96 (387) ; R. WEILL, *Les Origines de l'Égypte pharaonique* I, *La II^e et III^e dynasties*, Paris, 1908, 18 (M), p. 201 et 25 (M), p. 201-202.

40 *Wb.* II, 217, 1-2 ; R. HANNIG, *op. cit.*, p. 1212.

41 S. Hassan propose cette interprétation pour l'un des titres de *Hknj-hnmw* [6]. Celui-ci en porte d'autres en lien avec la gestion de zones désertiques, voir *infra*.

42 Cf. D. JONES, *op. cit.*, p. 151-152 (586) ; P.M. CHEVEREAU, « Contribution à la prosopographie des cadres militaires de l'Ancien Empire et de la Première Période intermédiaire », *RdE* 38, 1987, p. 45-46 ; W.A. WARD, *Index of Egyptian Administrative and Religious Titles of the Middle Kingdom*, Beyrouth, 1982, p. 32 (226) ; P.M. CHEVEREAU, *Prosopographie des cadres militaires égyptiens du Nouvel Empire*, Paris, 1994, p. 230-232.

Au Nouvel Empire, un complément précisant le rattachement de ce personnel à une institution peut être juxtaposé au titre *jmy-r nw.w*. Le « directeur des déserts » Nedjem sous la XVIII^e dynastie est également *jmy-r nw.w n hmꜣf* « directeur des chasseurs *nw.w* de Sa Majesté » [35]. Ce postfixe indique-t-il le rattachement de ces chasseurs *nw.w* à l'administration centrale ? On peut aussi envisager un rôle d'auxiliaire lors de chasses pratiquées par le roi dans les déserts, peut-être en relation avec la sécurité de celui-ci. À la même époque, apparaît le titre de *jmy-r nw.w n Jmn*, « directeur des chasseurs *nw.w* d'Amon », indiquant le rattachement d'équipes de chasseurs au domaine d'Amon [33, 36, 39, 42].

Les institutions

La diversité des titres portés par le personnel encadrant les chasseurs *nw.w* montre que ces derniers étaient intégrés au système de production égyptien à différentes échelles et qu'ils pouvaient être rattachés à des institutions relevant des administrations centrale – avec éventuellement l'attestation du titre *jmy-r nw.w n hmꜣf*, « directeur des chasseurs *nw.w* de Sa Majesté » [35] – ou locale – on pensera au titre *jmy-r wh'.w nw.w n spꜣt*, « directeur des pêcheurs et des chasseurs *nw.w* du nome » [14].

L'autobiographie d'Antef, fils de Ka, inscrite sur sa stèle funéraire de Dra Abou el-Naga et datant de l'an 14 du règne de Montouhotep II [17], apporte quelques éléments supplémentaires. Le dignitaire, représenté avec son arc⁴³, indique qu'il était chasseur pour différentes institutions. Il évoque tout d'abord les règnes durant lesquels il était en activité : *jw jr.n(ꜣj) nw n nb(ꜣj) hr wꜣh- 'nh ꜣꜣ r' jn-jtꜣf 'ꜣ n nb(ꜣj) hr nꜥt-nb-tp-nfr ꜣꜣ r' jn-jtꜣf n nb(ꜣj) hr ꜣ'nh-jb-tꜣwy ꜣꜣ r' mntw-htp*, « j'ai agi comme chasseur pour (mon) maître, l'Horus *wꜣh- 'nh*, fils de Rê *jn-jtꜣf* le grand (Antef II), et pour (mon) maître, l'Horus *nꜥt-nb-tp-nfr*, fils de Rê *jn-jtꜣf* (Antef III), et pour (mon) maître, l'Horus *ꜣ'nh-jb-tꜣwy*, fils de Rê *mntw-htp* (Montouhotep II) ». Puis à la fin du texte, il précise : *jnk nw n hrj-[wꜣb] jnk nw n qnb.t*, « j'étais un chasseur pour le *hrj-wꜣb*, j'étais un chasseur pour la *qnb.t* ». La lecture *hrj-wꜣb* est incertaine ici, mais possible en raison du parallélisme de construction et de sens qui pourrait être établi avec la mention de la *qnb.t*. Il n'est pas aisé de comprendre ce que recouvre exactement le terme de *qnb.t* dans ce contexte. Il fait habituellement référence à une assemblée de hauts fonctionnaires de l'État conseillant le roi, notamment sur le plan juridique, qui existe depuis la fin de l'Ancien Empire. De tels conseils sont également connus au Moyen Empire dans les temples et dans des localités, en tant que véritables ensembles administratifs⁴⁴. La mention de la *qnb.t* semble ici mise en parallèle avec celle du *hry-wꜣb*, c'est-à-dire une institution qui, à l'Ancien Empire, répartit les ressources agricoles et/ou gère la main d'œuvre chargée de l'exploitation des champs, selon le contexte⁴⁵. Le cadre d'action de cette institution dépasserait le domaine agricole et s'élargirait à d'autres types de production de ressources alimentaires, tels celui de la chasse.

43 Cette manière de se représenter évoque la stèle de Kay datée de la même période [18].

44 Cf. W. HELCK, *L'Égypte III*, 1980, col. 386-387, s.v. « Kenbet » ; A. PHILIP-STÉPHAN, *Dire le droit en Égypte pharaonique : contribution à l'étude des structures et mécanismes juridictionnels jusqu'au Nouvel Empire*, *Connaissance de l'Égypte Ancienne* 9, 2008, p. 61-63, 85.

45 Cf. M. BAUD, *Famille royale et pouvoir sous l'Ancien Empire égyptien I*, *BdE* 126, 1999, p. 284-285.

Le lien entre la production agricole et les activités cynégétiques est apparent dans les fonctions qu'occupent certains fonctionnaires, comme Nykarê, sous le règne de Niouserrê ou de son successeur. Sur sa stèle fausse-porte provenant de Saqqara [2], ce *jmy-r nw(.w) nb(.w)*, « directeur de tous les chasseurs *nw.w* » porte des titres relatifs à l'exploitation des ressources des milieux humides (*jmy-r 3pd(.w)*, « directeur des oiseaux », *jmy-r phw.w nb(.w)*, « directeur de tous les marais », *jmy-r bjtw nb(.w)*, « directeur de tous les apiculteurs ») et aux greniers (*jmy-r šnwt nt hnw*, « directeur du grenier de la Résidence », *jmy-r sš(.w) md3t nt šnwt*, « directeur des scribes des livres du grenier », *jmy-r šnw.ty*, « directeur des deux greniers », *hry-tp šnwt*, « chef du grenier »)⁴⁶. Il semble donc superviser la gestion de plusieurs types d'exploitation de ressources végétales et animales mais aussi celle du stockage du grain.

Durant la Première Période intermédiaire, le *jmy-r wh'(.w) nw.w*, « directeur des pêcheurs et des chasseurs *nw.w* », Hagi est également *jmy-r km.t dšr.t m3'*, « véritable directeur du bétail (de la terre) noire et du bétail (de la terre) rouge » et *jmy-r šntj-t3 nb n sp3t*, « directeur de toutes les cultures du nome » [15]. On trouve des titres similaires portés par Men-Ânk-Pépy à Dendara à la même période : *jmy-r wh'(.w) nw(.w) n sp3t*, « directeur des pêcheurs et des chasseurs du nome », *jmy-r šntj-t3 nb n sp3t*, « directeur de toutes les cultures du nome » et *jmy-r km.t nb dšr.t nb*, « directeur de toute terre noire et toute terre rouge » [14].

Enfin au Nouvel Empire, sous le règne de Ramsès III, le « directeur des chasseurs *nw.w* » Ramsèsnakht supervise l'allocation de grains provenant du domaine d'Amon, d'après le p.Amiens qui évoque le transport et la distribution de céréales⁴⁷.

L'ensemble de ces éléments montre l'intégration du personnel des chasseurs *nw.w*, spécialisés dans l'exploitation de zones marginales et désertiques, à la vie économique égyptienne⁴⁸. Ce personnel peut également être rattaché, à l'échelle locale, à un domaine funéraire si l'on en croit la représentation dans la tombe de Kahep / Têti-iquer, datée de la VI^e dynastie, à El-Hawawish, d'un *nw n pr-dt*, « chasseur *nw* du *pr-dt* » [9].

La prosopographie montre aussi la relation étroite entre la direction d'équipes de chasseurs *nw.w* et la gestion des marges désertiques, où ces équipes évoluent. Metjen, comme l'indique sa biographie, joue un rôle de premier ordre dans la gestion de l'économie du pays à la fin de la III^e et au début de la IV^e dynastie⁴⁹. En effet, il gouverne plusieurs régions du delta occidental et est chargé de la mise en valeur et de la sécurisation de nouvelles zones à cultiver. Sa fonction de *hrp nw.w*, « contrôleur des chasseurs *nw.w* » est étroitement associée à celle de *d-mr smy.t*, « administrateur du désert ». À la V^e dynastie, le *jmy-r nw.w*, « directeur des chasseurs *nw.w* » ou *jmy-r nw*, « directeur de la réserve de chasse » Hekenikhnoum porte lui aussi les titres de

46 Tout comme sur l'une des statues le figurant, accompagné de sa femme et de son fils, où il porte le titre de *shd sš(.w) šnwt*, « superviseur des scribes du grenier », cf. Brooklyn Museum 49.215 : *L'art égyptien au temps des pyramides*, RMN, Paris, 1999, p. 293-264 (125).

47 Amiens, Musée de Picardie, M.P. 88.3.5 : O. PERDU, E. RICKAL, *La Collection égyptienne du Musée de Picardie*, Paris, 1994, p. 190-191.

48 Sur l'exploitation des marges, voir J.C. MORENO GARCÍA, « La gestion des aires marginales : *phw, gs, tnw, sh* au III^e millénaire », dans A. Woods, A. McFarlane, S. Binder (éds.), *Egyptian Culture and Society. Studies in Honour of Naguib Kanawati, ASAE-Suppl 38/II*, 2010, p. 49-69.

49 Cf. K.B. GÖDECKEN, *Eine Betrachtung der Inschriften des Meten im Rahmen der Sozialen und rechtlichen Stellung von Privatleuten im ägyptischen Alten Reich, ÄA 29*, 1976 ; M. BAUD, *Djéser et la III^e dynastie*, Paris, 2007, p. 194 ; J.C. MORENO GARCÍA, *op. cit.*, 2010, p. 58.

'*d-mr smy.t*, « administrateur du désert » et de *jmy-r smy.wt*, « directeur des déserts »⁵⁰. À El-Berchah au Moyen Empire, Djehoutynakht est à la fois *hry-tp h3s.wt*, « chef des déserts » et *jmy-r nw.w*, « directeur des chasseurs *nw.w* » ou *jmy-r nw*, « directeur de la réserve de chasse » [21]⁵¹. Enfin, sur sa statue-cube en granit noir, datant du règne de Thoutmosis III et provenant du temple de Ptah à Memphis [31], Menkheperreseneb se présente comme « directeur des chasseurs *nw.w* », mais aussi comme *jmy-r h3swt n ntr nfr*, « directeur des déserts du dieu parfait ». La gestion du personnel spécialisé des chasseurs *nw.w* peut donc, logiquement, être rattachée à l'administration plus globale des marges désertiques.

Les chasseurs *nw.w* peuvent également dépendre des temples. Dès le début du Moyen Empire, le chasseur Antef, déjà mentionné, indique sur sa stèle funéraire *jr:n(=j) nw[...] n h3w.wt-ntr*, « j'ai agi comme chasseur [...] pour les temples » [17]. Mais c'est surtout au Nouvel Empire, à une époque où les domaines rattachés à de grands temples prennent de plus en plus d'importance dans la collecte et la redistribution des ressources économiques du pays, que ce lien semble se renforcer. Le domaine d'Amon prenant une importance croissante dans la politique et l'économie égyptiennes, on observe dans la prosopographie l'apparition d'un nouveau titre lié aux chasseurs *nw.w*, celui de *jmy-r nw.w n(w) Jmn*, « directeur des chasseurs *nw.w* d'Amon ». Ce haut fonctionnaire peut cumuler d'autres titres importants et semble être responsable d'une ou plusieurs équipes de chasseurs *nw.w* spécialisés dans l'approvisionnement des temples rattachés au domaine d'Amon. On trouve un « directeur des chasseurs *nw.w* d'Amon » nommé Keshy dans l'entourage du vizir Ramosé, sur un bas-relief du mur est de sa tombe thébaine (TT55), sous le règne d'Amenhotep IV [33] ; plusieurs cônes funéraires datant de la XVIII^e dynastie et provenant probablement de Dra Abou el-Naga sont au nom du « directeur des chasseurs *nw.w* d'Amon, le commandant de troupe Imenemipet, juste de voix » [36]. L'association avec le titre militaire *hry pd.t*, « chef des archers », n'est pas anodine, dans la mesure où, comme nous le verrons plus loin, les *nw.w* peuvent avoir une fonction de police, notamment en contexte expéditionnaire.

À la période ramesside, ce sont des personnages occupant des fonctions sacerdotales qui portent le titre de « directeur des chasseurs *nw.w* d'Amon ». Le « père divin », « scribe royal de la table du maître du Double-Pays » et « directeur de la maison du temple de Ramsès-Meryamon-lumineux-sous-les-jubilés-objet-d'amour-comme-Amon » Amenmès, dont la tombe se trouve à Dra Abou el-Naga (TT149) [39], porte aussi le titre de *jmy-r nw.w n jmn*, « directeur des chasseurs *nw.w* d'Amon ». Sous le règne de Ramsès IX, dans les comptes-rendus du jugement des pilliers de tombe de la région thébaine [42], l'artisan Irenamon est mentionné parmi les voleurs ; on précise qu'il dépend de l'autorité du « directeur des chasseurs du temple d'Amon-Rê » ou du « directeur des chasseurs *nw.w* d'Amon » Nesy-amon. Ce personnage est certainement le même que le « directeur des chasseurs *nw.w* d'Amon » et « père divin » représenté dans la tombe du « supérieur des scribes du temple du domaine d'Amon » Imy-seba, et dont le nom commence par Nesy-[...] [42].

Sous la XX^e dynastie, le p.Harris I énonce les bénéfices et les offrandes que le roi Ramsès III a octroyés aux grands temples de Thèbes, Héliopolis et Memphis. Dans la section concernant le

50 Cf. S. HASSAN, *Excavations at Giza VII, 1935-1936. The Mastabas of the Seventh Season and their Description*, 1953, p. 49-52, pl. XXVIII B.

51 Voir *supra*.

domaine d'Atoum à Héliopolis, il est précisé : *jryzj nzk pdwt nw.w r jn m3-ḥd w r sm3'.w n k3-k m ḥb.wzk nbw*, « j'ai réuni pour toi des équipes de chasseurs, afin de capturer des oryx, destinés à être sacrifiés à ton *ka* au cours de toutes tes fêtes » [41]. Le roi mentionne ici la constitution de groupes de chasseurs *nw.w*, responsables de l'approvisionnement en oryx du temple d'Atoum à Héliopolis. Le sacrifice de l'oryx est un rituel connu par ailleurs, qui semble trouver sa liturgie définitive à la XVIII^e dynastie⁵². Il nécessite un approvisionnement en animaux vivants, d'où la nécessité de recourir à des équipes spécialisées dans les techniques de piégeage et dans la capture de ce type de proie évoluant dans des espaces désertiques, en marge de la Vallée.

La fonction de police des chasseurs *nw.w*

Les chasseurs *nw.w* appartiennent au personnel non spécialisé accompagnant les expéditions minières à destination du Sinaï ou du désert oriental, et commerciales à destination de Pount. Une part importante de la documentation égyptienne concernant ces chasseurs est constituée d'inscriptions laissées sur les lieux d'exploitation minière, tels Sérahit el-Khadîm au Sinaï [45], le Ouadi el-Houdi [27] et le Ouadi Hammamat [4, 7, 12, 19, 20, 22, 23, 28, 34] dans le désert oriental⁵³. On trouve tout d'abord les inscriptions des membres des expéditions, dont parfois des chasseurs eux-mêmes. En l'an 18 du règne de Pépi I^{er}, Ikhy laisse un compte-rendu au Ouadi Hammamat comprenant une liste qui précise les titres et les noms des membres ayant participé à cette expédition. On y trouve entre autres deux chasseurs *nw.w* nommés Sénou et Iouou [7]. Un autre document de la VI^e dynastie, gravé également au Ouadi Hammamat, donne les noms de trois *jmy-r nw.w ḥ3s.t*, « directeurs des chasseurs *nw.w* du désert » : Antef, Mery et Idi, associés à un ou plusieurs *jmy-jr.ty pr ḥ'w*, « capitaines de l'équipage de la flotte », c'est-à-dire des responsables d'équipes [12].

La présence de chasseurs *nw.w* en contexte expéditionnaire est aussi attestée au Moyen Empire, comme l'indique l'inscription d'Amény au Ouadi Hammamat, déjà mentionnée plus haut, où apparaît un contingent de 30 chasseurs *nw.w* dans la liste du personnel auxiliaire [23]. On pourrait également se demander si l'homme enterré avec son chien, dont la sépulture perturbée, datant de la Deuxième Période intermédiaire, a été retrouvée au Gebel Zeit dans l'une des mines de galène (mine 200)⁵⁴, ne pourrait être un chasseur. Les *nw.w* ne sont cependant pas les seuls personnels à opérer avec un chien – on pensera aux *mnjw tswm.w* en particulier.

Il semble que la présence des chasseurs *nw.w* dans ces expéditions destinées à exploiter des ressources minérales, réponde au besoin d'assurer la sécurité de ces groupes⁵⁵. L'inscription de Hénou, toujours au Ouadi Hammamat, mais concernant cette fois une expédition en direction de Pount, et datant de l'an 8 du règne de Montouhotep III, précise le rôle des chasseurs dans ce contexte : *nw.w ms.w ḥ3s.wt d.w m s3 ḥ'w*, « des chasseurs *nw.w*, natifs des déserts, ont été

52 Ph. DERCHAIN, *Rites égyptiens I. Le sacrifice de l'oryx*, Bruxelles, 1962, p. 7-32.

53 On note également la présence – mais la lecture du titre n'est pas complètement assurée – d'un *jmy-r nw.w*, au sein d'une expédition au Gebel el-Asr sous le règne d'Amenemhat III [25].

54 Cf. G. CASTEL, G. SOUKIASSIAN, *Gebel el-Zeit I. Les Mines de galène (Égypte II^e millénaire av. J.-C.)*, FIFAO 35, 1989, p. 111.

55 G. Andreu a étudié cet aspect des activités des chasseurs *nw.w* dans son travail sur la police en Égypte pharaonique (*LÄ* IV, 1982, col. 1068-1071, s.v. « Polizei »).

employés comme gardes du corps » [19]. Leur connaissance des régions désertiques et leurs compétences d'observation et de pistage en font un groupe utile pour surveiller les activités et les déplacements et pour défendre les entreprises menées par l'administration égyptienne. Le « directeur des chasseurs *nw.w* des déserts » Kay évoque par exemple sur sa stèle la capture de fugitifs dans les oasis de l'ouest [18]. On notera aussi que l'origine des chasseurs est indiquée dans l'inscription de Hénou : ils sont « natifs des déserts », ce qui pourrait impliquer qu'ils sont issus de populations occupant les marges désertiques et employés par l'administration égyptienne, de la même façon que les Medjaï au Moyen et au Nouvel Empire.

On constate par ailleurs dans la prosopographie l'association entre des titres liés à la gestion d'équipes de chasseurs et d'autres relevant de l'exercice de la sécurité. Le *jmy-r nw.w nb nw jmn.t*, « directeur de tous les chasseurs de l'ouest » Antef est aussi *jmy-r hwt nb.t*, « directeur de toutes les protections », *jmy-r šnt.t nb.t*⁵⁶, « directeur de toutes les querelles », *jmy-r šn 'w nb hr mw hr t3*, « directeur de tous les policiers *šn 'w* sur eau et sur terre » [16]. On a vu précédemment qu'au Nouvel Empire, d'après les cônes funéraires à son nom, Imenemipet est à la fois *jmy-r nw.w n jmn*, « directeur des chasseurs *nw.w* d'Amon » et *hry pd.t*, « chef des archers » [36]. Toujours à cette période, sous le règne de Thoutmosis III, Menkheperreseneb est *jmy-r nw.w*, « directeur des chasseurs *nw.w* », *hry jhw n nb t3wy*, « supérieur des écuries du maître des Deux-Terres », *hry šmsw n hmšf*, « supérieur de la garde royale » et *wr n md3jw*, « grand des Medjaï » [31]. Les Médjaï, populations nubiennes du désert oriental, constituent une force de police importante pour l'administration égyptienne⁵⁷ et le lien entre les deux groupes conforte l'idée du rôle policier des chasseurs *nw.w*. Le p.Koller, de la fin de la XIX^e dynastie, fait également référence à l'association entre *nw.w* et *md3jw* [38]. L'un des textes de ce recueil de miscellanées est une remontrance rédigée sous forme épistolaire, adressée par un scribe à son élève paresseux. Le scribe y fait plusieurs comparaisons, dont la suivante : *nn m ntk n nw n t3 h3s.t md3jw n t3 jmn.t*, « tu n'es pas un chasseur *nw* du désert, ni un Medjaï de l'ouest ! ». Le parallélisme met les deux groupes sur le même plan.

Enfin, on retrouve l'association *nw-md3jw* dans la liste de titres de l'*Onomasticon d'Aménemopé*, de la fin de l'époque ramesside : le terme *nw* est directement placé après le terme *md3jw* dans la sous-section consacrée au personnel chargé de la sécurité des personnes, des lieux et des biens [46]. Cela suggère une proximité d'origine, de fonction ou de sphère d'exercice entre les deux groupes dans l'esprit du concepteur de ce document⁵⁸. Après le terme *nw*, c'est celui de *hrpwtj*, « plongeur, pêcheur » qui est enregistré dans l'*Onomasticon*, cette seconde association semblant faire la charnière entre les deux types d'activités du chasseur, à savoir sécurité et approvisionnement en ressources animales. Sur les fragments relatifs au même texte provenant du Ramesseum, *hrpwtj* est suivi de *msnw*, « harponneur »⁵⁹. Ces différents termes

56 Le « directeur des pêcheurs et des chasseurs » Hagi, évoqué précédemment, porte le titre similaire de *jmy-r šnt.t*, « directeur des querelles » [15].

57 Voir sur le sujet des Médjaï la thèse de K. LISZKA, « *We Have Come to Serve Pharaoh* »: A Study of the Medjay and Pangrave Culture as an Ethnic Group and as Mercenaries from c. 2300 BCE until c. 1050 BCE, University of Pennsylvania, 2012 ; K. Zibelius-Chen, « Die Medja in altägyptischen Quellen », *SAK* 36, 2007, p. 391-405.

58 Sur le terme *md3jw*, sa place dans l'*Onomasticon* et son rapport avec les autres termes de la sous-section, voir K. LISZKA, « 'Medjay' (no 188) in the Onomasticon of Amenemope », dans Z. Hawass, J. Wegner (éds.), *Millions of Jubilees, Studies in Honor of David P. Silverman I*, *CASAE* 39, 2010, p. 315-331.

59 Cf. A.H. GARDINER, *Ancient Egyptian Onomastica I*, Oxford, 1947, p. 90* (190A), pl. XX.

désignant du personnel chargé des activités de prédation semblent constituer une digression ouverte par le mot *nw* au sein de la sous-section consacrée au personnel de sécurité⁶⁰.

Conclusion

En dépit de la disparité et souvent de la rareté des sources sur les chasseurs, on peut considérer ces derniers comme partie intégrante du système de production alimentaire égyptien, dès l'Ancien Empire, voire avant, et au moins jusqu'au Nouvel Empire. Plusieurs types de personnels pratiquent des activités cynégétiques et sont spécialistes de contextes géographiques et de gibiers spécifiques : les chasseurs *nw.w* pour les déserts⁶¹, les chasseurs *mhw.w* pour les marais, les *msnw.w*, « harponneurs » du fleuve.

Les chasseurs *nw.w* exercent des fonctions qui se situent à la charnière entre activités d'approvisionnement et de police, mais qui sont liées par les déserts, environnement commun dans lequel elles se déroulent. La gestion des chasseurs *nw.w* est à rattacher certes à l'administration des territoires désertiques marginaux, mais aussi à celle de l'agriculture et de l'ensemble de la production alimentaire égyptienne, ainsi qu'aux institutions qui en sont parties prenantes, comme le *hry-wdb* et la *qnb.t* au début du Moyen Empire ou encore les temples d'Amon à Thèbes et d'Atoum à Héliopolis au Nouvel Empire.

L'approche diachronique permet donc de constater une certaine évolution, qui se reflète également dans les graphies du terme *nw* – disparition des déterminatifs liés au chien *t_{sm}* au Nouvel Empire au profit des signes relatifs aux aptitudes physiques et visuelles – ainsi que dans la prosopographie, avec par exemple l'apparition des chasseurs *nw.w* d'Amon au Nouvel Empire.

60 Cf. K. LISZKA, *loc. cit.*

61 On peut mentionner également l'existence des *mnjw.w-t_{sm}.w*, « maîtres-chiens », dont une partie des activités semble proche de celles des chasseurs *nw.w*. Ils sont présents notamment dans les inscriptions rupestres des sites miniers, voir par exemple : K.-J. SEYFRIED, *op. cit.*, p. 245-247, 262 ; G. GOYON, *op. cit.*, p. 80 (58), pl. XIX ; K.-J. SEYFRIED, *op. cit.*, p. 90-91 ; A.I. SADEK, *op. cit.*, p. 75-76 (93) ; A. FAKHRY, *op. cit.*, p. 67 (93), pl. XXIVA (voir également Cl. SOMAGLINO, P. TALLET dans ce volume).

ANNEXE

Les titres relatifs aux chasseurs *nw.w*⁶² :

[1] *mtn* – Titre : *hrp nw.w* – Saqqara – Chapelle de mastaba – Fin III^e / début IV^e dynastie – Berlin ÄM 1105 : K.B. GÖDECKEN, *Eine Betrachtung der Inschriften des Meten im Rahmen der Sozialen und rechtlichen Stellung von Privatleuten im ägyptischen alten Reich*, *ÄA* 29, 1976, p. 7, 81-82, 122-123, pl. I ; H. GOEDICKE, « Die Laufbahn des *Mtn* », *MDAIK* 21, 1966, p. 31-32, 67 ; pl. V (E), VIII (H) ; P.M. CHEVEREAU, « Contribution à la prosopographie des cadres militaires de l’Ancien Empire et de la Première Période intermédiaire », *RdE* 38, 1987, p. 45 ; D. JONES, *An Index of Ancient Egyptian Titles, Epithets and Phrases of the Old Kingdom I*, *BAR-IS* 866, 2000, p. 721-722 (2627).

[2] *ny-k3-r'* – Titre : *jmy-r nw(.w) nb(.w)* – Saqqara – Stèle fausse-porte – V^e dynastie (Niousserrê ou légèrement postérieur) – Cleveland Museum of Art 1964.91 : L.M. BERMAN, K.J. BOHAČ, *The Cleveland Museum of Art. Catalogue of Egyptian Art*, New York, 1999, p. 130-132 (72) ; G. ANDREU, « La Fausse-Porte de Ny-ka-Rê : Cleveland Museum of Art n° 64.91 », dans C. Berger, B. Mathieu (éds.), *Études sur l’Ancien Empire et la nécropole de Saqqâra dédiées à Jean-Philippe Lauer, Orientalia Monspeliensa* 9, 1997, p. 21-30 ; P.M. CHEVEREAU, *op. cit.*, p. 45 ; D. JONES, *op. cit.*, p. 152 (587).

[3] X – Titre : *nw* – Saqqara – Chapelle du mastaba de *r'-m-k3* – V^e dynastie – New York MMA 08.201.1a : W.C. HAYES, *The Scepter of Egypt I*, Cambridge, 1960, p. 98-99, fig. 56 ; PM III², p. 487.

[4] X – Titre : *nw n jzb.t* – Ouadi Hammamat – Inscription rupestre – V^e dynastie – E. EICHLER, *op. cit.*, p. 75 (135) ; J. COUYAT, P. MONTET, *Les Inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât*, *MIFAO* 34, 1912, p. 93 (153) ; PM VII, p. 329-330 ; D. JONES, *op. cit.*, p. 478 (1776).

[5] *htpp* – Titre : *nw* – El-Hawawish – Tombe de *hm-mnw* (M43) – V^e (Ounas) ou VI^e dynastie (Téti) – N. KANAWATI, *The Rock Tombs of El-Hawawish* 5, 1986, 5, p. 21, fig. 6, 9.

[6] *hknj-hnmw* – Titre : *jmy-r nw.w* ou *jmy-r nw* – Giza – Sarcophage – V^e / VI^e dynastie – S. HASSAN, *Excavations at Giza VII*, 1953, p. 49-52, pl. XXVIII B ; P.M. CHEVEREAU, *op. cit.*, p. 46 ; D. JONES, *op. cit.*, p. 151-152 (586).

[7] *snw* et *jww* – Titre : *nw* – Ouadi Hammamat – Inscription rupestre de *jhy* – VI^e dynastie (Pépi I^{er}) – E. EICHLER, *Untersuchungen zum Expeditionswesen des ägyptischen Alten Reiches*, *GOF IV* 26, 1993, p. 73 (n° 132), p. 124 ; J. COUYAT, P. MONTET, *op. cit.*, p. 72 (103), pl. XXV ; PM VII, p. 329-330 ; D. JONES, *op. cit.*, p. 478 (1776).

62 Nous avons choisi de ne pas présenter dans cette liste les attestations du terme dans les textes funéraires, mais d'en signaler simplement en note les références : *PT* 2231d ; *PT* 2291d ; *PT* 1639c ; *CT* I, 80k ; *CT* I, 282h ; *CT* II, 161e ; *CT* III, 207a ; *CT* VII, 248e ; *CT* II, 105e ; Livre des morts, chap. 13 : Université de Bonn, *Das altägyptische Totenbuch. Ein digitales Textzeugenarchiv* [base de données en ligne], URL : <http://totenbuch.awk.nrw.de/spruch/13-121> (page consultée le 12 juin 2014).

[8] šy – Titre : *jmy-r nw.w* ou *jmy-r nw* – Saqqara – Tombe (groupe M. IX) – VI^e dynastie (Pépi II) – G. JÉQUIER, *Tombeaux de particuliers contemporains de Pépi II, Fouilles à Saqqarah*, Le Caire, 1929, p. 58-62, pl. V, VI ; PM III², p. 682 ; P.M. CHEVEREAU, *op. cit.*, p. 46 ; D. JONES, *op. cit.*, p. 151-152 (586).

[9] X – Titre : *nw n pr-qt* – El-Hawawish – Tombe de *k3-ḥp / ttj-jqr* (H26) – VI^e dynastie (Pépi II) – N. KANAWATI, *The Rock Tombs of El-Hawawish 1*, 1980, p. 26, fig. 14 ; D. JONES, *op. cit.*, p. 478 (1777).

[10] X – Titre : *nw* – El-Hawawish – Tombe de *špsj-pw-mnw / ḥnj* (H24) – VI^e dynastie (Pépi II) – N. KANAWATI, *The Rock Tombs of El-Hawawish 2*, 1981, p. 39-40, fig. 26 ; D. JONES, *op. cit.*, p. 478 (1777).

[11] X – Titre : *nw* – El-Hawawish – Tombe de *jn-jtḥf / bhnt* (BA63) – VI^e dynastie – N. KANAWATI, *The Rock Tombs of El-Hawawish 7*, 1987, p. 34, fig. 21.

[12] *mry, in-jtḥf* et *jdj* – Titre : *jmy-r nw.w ḥ3s.t* – Ouadi Hammamat – Inscription rupestre – VI^e dynastie – E. EICHLER, *op. cit.*, p. 60-61 (91) ; G. GOYON, *Nouvelles inscriptions rupestres du Wadi Hammamat*, Paris, 1957, p. 63 (29), pl. X ; P.M. CHEVEREAU, *op. cit.*, p. 45 ; D. JONES, *op. cit.*, p. 151-152 (586).

[13] *jstj* – Titre : *jmy-r nw.w* ou *jmy-r nw* – Giza – Stèle fausse-porte fragmentaire – Ancien Empire – J. MALEK, « Istai, the Overseer of Hunters of the Desert », *GM* 18, 1975, p. 29-32 ; E. Edel, « Zur Schreibung von « Istai » (Malek, *GM* 18, s. 29) », *GM* 19, 1976, p. 29 ; PM III¹, p. 292 ; P.M. CHEVEREAU, *op. cit.*, p. 45 ; D. JONES, *op. cit.*, p. 151-152 (586).

[14] *mn-ḥḥ-ppj* – Titre : *jmy-r wh'(w) nw(w) n sp3t* – Dendara – Chambre funéraire – IX^e dynastie – Chicago, Oriental Institute 5060 a-b : H.G. FISCHER, *Dendera in the Third Millennium B.C. Down to the Theban Domination of Upper Egypt*, New York, 1968, p. 170-175 ; W.M.F. PETRIE, *Denderah, EES Memoirs 17*, 1900, p. 5-7 ; pl. III (n° 6) ; PM V, p. 110 ; W.A. WARD, *Index of Egyptian Administrative and Religious Titles of the Middle Kingdom*, Beyrouth, 1982, p. 21 (126).

[15] *ḥ3gj* – Titre : *jmy-r wh'(w) nw.w* – Cheikh Farag – Cercueil – PPI – Boston MFA 23-12-188a-e : D. DUNHAM, *Naga-ed-Dêr Stelae of the First Intermediate Period*, Londres, 1937, p. 33-35 (20) ; A. PHILIP-STÉPHAN, *Dire le droit en Égypte pharaonique : contribution à l'étude des structures et mécanismes juridictionnels jusqu'au Nouvel Empire, Connaissance de l'Égypte Ancienne 9*, 2008, p. 233 (13).

[16] *jn-jtḥf* – Titre : *jmy-r nw.w nb(w) nw jmn.t* – Cheikh Farag – Stèle fragmentaire – XI^e dynastie – Boston MFA 25.680 : G. ANDREU, « Les titres de policiers formés sur la racine šn ' », *CRIPPEL* 9, 1987, p. 18-19 ; H.G. FISCHER, *Inscriptions from the Coptite Nome. Dynasties VI-XI*, *AnOr* 40, 1964, p. 106-111, pl. XXXVI ; O.D. BERLEV, « Les prétendus “citadins” au Moyen Empire », *RdE* 23, 1971, p. 33-34 ; D. DUNHAM, *Naga-ed-Dêr Stelae of the First Intermediate Period*, Londres, 1937, p. 34-35 ; W.A. WARD, *op. cit.*, p. 32 (227).

[17] *jn-jtḥf* – Titre : *nw* – Dra Abou el-Naga – Stèle funéraire – XI^e dynastie – Londres BM EA 1203 : *HTBM* I, p. 17, pl. 53 ; W. SCHENKEL, *Memphis. Herakleopolis. Theben. Die*

Epigraphischen Zeugnisse der 7.-11. Dynastie Ägyptens, *ÄA* 12, 1965, p. 226-228 ; J. BENNETT, « A new interpretation of B.M. stela 1203. », *JEA* 48, 1962, p. 158-159 ; J.J. CLÈRE, J. VANDIER, *Textes de la Première Période Intermédiaire et de la XI^{ème} dynastie*, *BiAeg* X, 1948, p. 19 ; H. STOCK, *Studia Aegyptiaca* II. *Die Erste Zwischenzeit Ägyptens*, *AnOr* 31, 1949, p. 77, pl. XII (18) ; PM I², p. 596 (9) ; W.A. WARD, *op. cit.*, p. 99 (822).

[18] *kzy* – Titre : **jmy-r nw.w h3s.wt** – Qamula - Stèle funéraire – XI^e dynastie – Berlin ÄM 22.820 : H.W. Müller, « Die Totendenksteine des Mittleren Reiches, ihre Genesis, ihre Darstellungen und ihre Komposition », *MDAIK* IV, pl. XXXIII ; R. ANTHES, « Eine Polizeistreife des Mittleren Reiches in die Westliche Oase », *ZÄS* 65, 1930, p. 108-114, pl. VIII ; PM V, p. 119 ; W.A. WARD, *op. cit.*, p. 32 (228).

[19] Titre : **nw** – Ouadi Hammamat – Inscription rupestre de *hnw* – XI^e dynastie (Montouhotep III) – J. COUYAT, P. MONTET, *op. cit.*, p. 81-84 (114), pl. XXXI ; K.-J. SEYFRIED, *Beiträge zu den Expeditionen des Mittleren Reiches in die Ost-Wüste*, *HÄB* 15, 1981, p. 243-245 ; W. SCHENKEL, *op. cit.*, p. 253-258 ; PM VII, p. 331.

[20] *d3r* – Titre : **jmy-r nw.w** – Ouadi Hammamat – Inscription rupestre – XI^e dynastie (Montouhotep IV) – K.-J. SEYFRIED, *op. cit.*, p. 245-247, 262 ; G. GOYON, *op. cit.*, p. 78, pl. XVII (55) ; W.A. WARD, *op. cit.*, p. 32 (226).

[21] *dhwty-nht* – Titre : **jmy-r nw.w** ou **jmy-r nw** – El-Berchah – Tombe n° 10 – Fin XI^e / début XII^e dynastie – F.LI. GRIFFITH, P.E. NEWBERRY, *El Bersheh* II, *ASE*, 1893, p. 43-46, pl. 10 ; PM IV, p. 183.

[22] Titre : **nw** – Ouadi Hammamat – Inscription rupestre de *jn-jt-f* – XII^e dynastie (Amenemhat I^{er}) – J. COUYAT, P. MONTET, *op. cit.*, p. 100-102 (199), pl. XXXVIII ; W.A. WARD, *op. cit.*, p. 99 (822).

[23] Titre : **nw** – Ouadi Hammamat – Inscription rupestre de *jmny* – XII^e dynastie (Sésostriis I^{er}) – D. FAROUT, « La carrière du *whmw* Ameny et l'organisation des expéditions au Ouadi Hammamat au Moyen Empire », *BIFAO* 94, 1994, p. 143-172 ; K.-J. SEYFRIED, *op. cit.*, p. 248-252, 264 ; G. GOYON, *op. cit.*, p. 17-20, 81-85, pl. X, XXVIII ; W.A. WARD, *op. cit.*, p. 99 (822).

[24] *hty* – Titre : **jmy-r nw.w** – Beni Hassan – Tombe de *Hnmw-htp* II (tombe n° 3) – XII^e dynastie (Sésostriis II) – P.E. NEWBERRY, *Beni Hasan* I, *ASE*, 1893, p. 49, 69, pl. XXX ; PM IV, p. 144-149 ; W.A. WARD, *op. cit.*, p. 32 (226).

[25] Titre : **jmy-r nw.w** ?⁶³ – Gebel el-Asr – Stèle JE 59499 - XII^e dynastie (Amenemhat III) – J.C. DARNELL, « A bureaucratic challenge ? Archaeology and administration in a desert environment (second millenium B.C.E.) », dans J.C. Moreno García (éd.), *Ancient Egyptian Administration*, *HdO* 104, 2013, p. 804, fig. 3, p. 806 ; J.C. DARNELL, C. MANASSA, « A Trustworthy Seal-Bearer on a Mission : The Monuments of Sabastet from the Khrephren Diorite Quarries », dans R.B. Parkinson, H.-W. Fischer-Elfert (éds.), *Studies on the Middle Kingdom. In Memory of Detlef Franke*, Wiesbaden, 2013, p. 61-74.

63 La lecture du titre n'est pas très assurée. J.C. Darnell signale cependant un autre *jmy-r nw.w* attesté sur une stèle inédite du début de la XII^e dynastie provenant du Gebel el-Asr (Caire JE 59492) et qui pourrait donc fournir un parallèle à ce document.

[26] *hnmw-r-f* – Titre : **nw** – Abydos – Stèle de *sn-wsr.t* – XIII^e dynastie – Paris Louvre C 18 – W.K. SIMPSON, *The Terrace of the Great God at Abydos : the Offering Chapels of Dynasties 12 and 13*, *PPYE* 5, 1974, pl. 70 (ANOC 52.3).

[27] *kzmsw* – Titre : **jmy-r nw.w** – Ouadi el-Houdi – Stèle fragmentaire – ME – Aswan Museum 1493 : K.-J. SEYFRIED, *op. cit.*, p. 78 ; A.I. SADEK, *The Amethyst Mining Inscriptions I*, Warminster, 1980, p. 57-58 ; A. FAKHRY, *The Inscriptions of the Amethyst Quarries at Wadi el Hudi*, Le Caire, 1952, p. 46-47 (32), fig. 40, pl. XXA ; PM VII, p. 319.

[28] *jnnj* – Titre : **jmy-r nw.w** – Ouadi Hammamat – Inscription rupestre – ME – J. COUYAT, P. MONTET, *op. cit.*, p. 86 (126) ; PM VII, p. 332.

[29] *sps* – Titre : **jmy-r nw.w** – Abydos – Stèle funéraire de *tnw* – ME – Le Caire CG 20186 : H.O. LANGE, H. SCHÄFER, *Grab-und Denksteine des Mittleren Reichs*, I, Berlin, 1902, p. 215-216, IV, pl. XVI ; A. MARIETTE, *Catalogue général des monuments d'Abydos découverts pendant les fouilles de cette ville*, Paris, 1880, p. 342 (955) ; W.A. WARD, *op. cit.*, p. 32 (226).

[30] *jr* – Titre : **jmy-r nw.w** ?⁶⁴ – Stèle funéraire de *nfr-htp* – ME – Le Caire CG 20289 : H.O. LANGE, H. SCHÄFER, *op. cit.*, I, p. 303-304.

[31] *mn-hpr-r'-snb* – Titre : **jmy-r nw.w** – Memphis – Statue-cube – XVIII^e dynastie (Thoutmosis III) – Le Caire CG 547 : L. BORCHARDT, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten II*, Berlin, 1925, p. 92-94 (547), pl. 91 ; R. SCHULZ, *Die Entwicklung und Bedeutung des kuboiden Statuentypus. Eine Untersuchung zu den sogenannten „Würfelhockern“ II*, *HÄB* 34, 1992, pl. 37 b-c, n° 80 ; P.M. CHEVEREAU, *Prosopographie des cadres militaires égyptiens du Nouvel Empire*, Paris, 1994, p. 230.

[32] X – Titre : **jmy-r nw.w** – Cheikh Abd El Gourna – Tombe de *mn-hpr-r'-snb* (TT86) – XVIII^e dynastie (Thoutmosis III) – N. DE G. DAVIES, *The Tombs of Menkheperasonb, Amenmosë, and Another (Nos. 86, 112 ; 42, 226)*, *The Theban Tomb Series V*, 1933, p. 10-11, pl. IX.

[33] *kšy* – Titre : **jmy-r nw.w n jmn** – Cheikh Abd El Gourna – Tombe de *r'-ms* (TT55) – XVIII^e dynastie (Amenhotep IV) – N. DE G. DAVIES, *The Tomb of the Vizier Ramose*, Londres, 1941, p. 17, pl. VIII ; P.M. CHEVEREAU, *op. cit.*, p. 231.

[34] *nh-mnw-nht* – Titre : **jmy-r nw.w h3s.t** – Ouadi Hammamat – Inscription rupestre – XVIII^e dynastie (Amenhotep IV) – Th. HIKADE, *Das Expeditionswesen im ägyptischen Neuen Reich. Ein Beitrag zu Rohstoffversorgung und Außenhandel*, *SAGA* 21, 2001, p. 37, 196 ; G. GOYON, *op. cit.*, p. 108 (93), pl. XXX ; P.M. CHEVEREAU, *op. cit.*, p. 230.

[35] *ndm* – Titre : **jmy-r nw.w n hmz** – Région thébaine – Cône funéraire – XVIII^e dynastie – M.F.L. MACADAM, N. DE G. DAVIES, *A Corpus of Inscribed Egyptian Funerary Cones I*, Oxford, 1957, n° 35 ; H. GAUTHIER, « Cônes funéraires trouvés à Thèbes en 1917 et 1918 », *BIFAO* 16, 1919, p. 171-173 ; P.M. CHEVEREAU, *op. cit.*, p. 230-231.

64 La lecture de ce titre est très incertaine, cf. R. HANNIG, *Ägyptisches Wörterbuch II. Mittleres Reich und Zweite Zwischenzeit*, Mayence, 2006, p. 217.

[36] *jmn-m-jpt* – Titre : *jmy-r nw.w n jmn* – Région thébaine, probablement Dra Abou el-Naga – Cônes funéraires – XVIII^e dynastie – M.F.L. MACADAM, N. DE G. DAVIES, *op. cit.*, n°96, 304-305 ; n° 304 : Londres BM EA 62731, Boston MFA 72.1785 ; P.M. CHEVEREAU, *op. cit.*, p. 231.

[37] Titre : *jmy-r nw.w* – Région thébaine – Papyrus de l'histoire du roi et du directeur des chasseurs – XIX^e dynastie – Oxford p.Ashmolean 1960.1265a-g : G. POSENER, « Les richesses inconnues de la littérature égyptienne », *RdE* 6, 1951, p. 47-48, pl. 1.

[38] Titre : *nw* – p.Koller (2, 4) – Provenance inconnue – XIX^e dynastie – Berlin P 3043 : Chl. RAGAZZOLI, « Un nouveau manuscrit du scribe Inéna ? Le recueil de miscellanées du Papyrus Koller (Pap. Berlin P. 3043) », dans V.M. Lepper (éd.), *Forschung in der Papyrussammlung - Eine Festgabe für das Neue Museum*, Berlin, 2012, p. 207-239 ; A.H. GARDINER, *Egyptian Hieratic Texts. Series I : Literary Texts of the New Kingdom. Part I, The Papyrus Anastasi I and the Papyrus Koller, together with the Parallel Texts*, Leipzig, 1911, p. 38-40, 86. – p.Anastasi IV (2, 6-7) – Saqqara – XIX^e dynastie (Séthi II) – Londres BM EA 10249 – *Ibid.*, p. 86.

[39] *jmn-ms* – Titre : *jmy-r nw.w n jmn / jmy-r nw.w n jmn-r'* – Dra Abou el-Naga – Tombe (TT149) – XIX^e dynastie – B. OCKINGA, « The Theban Tombs Project December 2010-January 2011 Season », *The Rundle Foundation for Egyptian Archaeology Newsletter* 116, 2011, p. 1-2 ; A.H. GARDINER, A.E.P. WEIGALL, *Topographical Catalogue of the Private Tombs of Thebes*, Londres, 1913, p. 30-31 (149) ; P.M. CHEVEREAU, *op. cit.*, p. 231. – Région thébaine – Stèles fragmentaires – XIX^e dynastie – Londres BM EA 107 : M.L. BIERBRIER, *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae etc.* XII, 1993, p. 10, pl. 22-23 ; Londres BM EA 142 : *ibid.*, p. 10, pl. 22-23 ; P.M. CHEVEREAU, *op. cit.*, p. 231.

[40] *r'-ms-sw-nht* – Titre : *jmy-r nw.w* – Région thébaine – p.Amiens (2, 5) – XX^e dynastie (Ramsès III) – Amiens M.P. 88.3.5 : O. PERDU, E. RICKAL, *La Collection égyptienne du Musée de Picardie*, 1994, p. 190-191 ; A.H. GARDINER, *Ramesside Administrative Documents*, Londres, 1948, p. 9 ; *id.*, « Ramesside Texts Relating to the Taxation and Transport of Corn », *JEA* 27, 1941, p. 52 ; W. HELCK, *Materialien zur Wirtschaftsgeschichte des Neuen Reiches*, Mayence, 1961, p. 245 ; P.M. CHEVEREAU, *op. cit.*, 1994, p. 230.

[41] Titre : *nw* – Région thébaine – p.Harris I (28, 4) – XX^e dynastie (Ramsès IV) – Londres BM EA 9999 : P. GRANDET, *Le Papyrus Harris I*, *BdE* 109, 1994, vol. I, p. 261 et vol. II, p. 121 ; W. ERICHSEN, *Papyrus Harris I. Hieroglyphische Transkription*, *BiAeg* V, 1933, p. 32.

[42] *nsy-jmn* – Titre : *jmy-r nw.w n Jmn* – Région thébaine – Papyrus judiciaires – XX^e dynastie (Ramsès IX) – p.Amherst (3, 2) : New York, The Morgan Library & Museum Amh. Egy. Pap. 6.3 ; p.Léopold II (2, 3) : Bruxelles, Musée du Cinquantenaire E. 06857 ; Londres BM EA 10054 (1, 7 ; 5, 4) : J. CAPART, A.H. GARDINER, B. VAN DE WALLE, « New Light on the Ramesside Tomb-robberies », *JEA* 22, 1936, p. 172-191, pl. X-XI ; Th.E. PEET, *The Great Tomb-Robberies of the Twentieth Egyptian Dynasty*, Meisenheim, 1977, vol. I, p. 49, 52-71 et vol. II, pl. V, VII-VIII ; P.M. CHEVEREAU, *op. cit.*, p. 231. – Cheikh Abd El Gournà – Tombe de *jmy-sb3* (TT65) – XX^e dynastie – Th. BÁCS, « The last New Kingdom Tomb at Thebes : the end of a great tradition ? », *BMSAES*, 16, 2011, p. 1-46 ; A.H. GARDINER, A.E.P. WEIGALL, *op. cit.* p. 22-23 (65).

[43] Titre : *nw* – Deir el-Medineh – p.Chester Beatty I – XX^e dynastie (Ramsès V – Ramsès XI) – A.H. GARDINER, *The Library of A.Chester Beatty. Description of a Hieratic Papyrus with a Mythological Story, Love-Songs and other Miscellaneous Texts*, Londres, 1931, p. 35-36, pl. 29-30 ; B. MATHIEU, *La poésie amoureuse de l'Égypte ancienne. Recherches sur un genre littéraire au Nouvel Empire*, BdE 115, 1996, p. 25, 30-32, 44-47, pl. 5-6.

[44] *p3-ra* – Titre : *hry nw.w* – Deir el-Bahari, temple de Thoutmosis III – Graffito – XIX^e / XX^e – M. MARCINIAK, *Deir el-Bahari I : Les inscriptions hiéroglyphiques du temple de Thoutmosis III*, Varsovie, 1974, p. 77 (18), pl. XXIII ; P.M. CHEVEREAU, *op. cit.*, p. 231-232.

[45] *'nn-sw* – Titre : *nw* – Sérabit el-Khadim – Stèle fragmentaire – NE – Harvard Semitic Museum 8634e : Th. HIKADE, *op. cit.*, p. 187 ; J. ČERNÝ, A.H. GARDINER, Th.E. PEET, *The Inscriptions of Sinai*, Londres, 1955, I, pl. LXXXIX et II, p. 212-213 (424).

[46] Titre : *nw* – El Hibeḥ – *Onomasticon d'Aménemopé* – XXI^e / XXII^e dynastie – p.Golénischeff (3, 8-9) : A.H. GARDINER, *Ancient Egyptian Onomastica I*, Oxford, 1947, p. 89*, pl. IXA – Fragments du Ramesseum – *ibid.*, p. 89*, pl. XX.

Titre relatif à *nw* / *nw.t*, « réserve de chasse » :

[47] *špsj-pw-ptḥ* – Titre : *jry nw* – Saqqara – Tombe de *'nh-m- 'hr* – VI^e dynastie (Téti – Pépi I^{er}) – N. KANAWATI, A. HASSAN, *The Teti Cemetery at Saqqara II, The Tomb of Ankhmahor, ACE Reports 9*, 1997, p. 16 (14), 46, pl. 50 ; D. JONES, *op. cit.*, p. 320 (1177).

* Camille GANDONNIÈRE

Centre de Recherches Égyptologiques de la Sorbonne (Université de Paris-Sorbonne)

UMR 8167 Orient & Méditerranée - Équipe « Mondes Pharaoniques »

azetneferet@hotmail.com

Claire SOMAGLINO, Pierre TALLET

A campaign in Nubia during the Ist Dynasty: the Gebel Sheikh Suleiman Nagadian scene as prototype and model

This paper aims to re-examine the well known but surprisingly little studied relief of Gebel Sheikh Suleiman in Nubia, at the North end of the Second Cataract, near the Middle Kingdom sites of Kor and Buhen. The article consists of a comprehensive study of all the representations and inscriptions written on the block, from early Egyptian history to the Middle Kingdom and beyond. The authors suggests that the main scene be dated to the reign of king Djer of Dynasty I, but on different premises from those given by Arkell, who first published the relief in 1950. It also appears that the iconography of the scene was carefully chosen and is extremely close to that displayed on the main monuments of early Egyptian kingship, in an attempt to express Egyptian domination over an area previously ruled by the A-Group.

Camille GANDONNIÈRE

Hunters and groups of hunters from the Old to the New Kingdom

Archaeozoological data from different sites of the Nile Valley show that hunting remained part of the Egyptian economy after agriculture and animal husbandry became prevalent. Several Egyptian words refer to hunters according to their specificities and their environment: *nw.w*, hunters specializing in hunting in the desert; *mḥw.w*, who lived in marshes and *msnw.w*, « harpooners ». From the Old to the New Kingdom the existence of groups of hunters is assumed from administrative titles referring to their management. Prosopographical data show that hunters were linked to various institutions, especially the House of Amun in the New Kingdom. *Nw.w* hunters also played a role as « rangers » in deserts, particularly to secure mining expeditions.

Nathalie FAVRY

Hapax in the corpus of titles of Middle Kingdom

A survey of Middle Kingdom titles reveals that an important proportion of titles have been recorded only once (hapax). Indeed, they stand for approximately 40% of the 1326 titles known to this day. The majority of them (73%) are dated to the reigns of Mentuhotep II, Mentuhotep III, Mentuhotep IV, Amenemhat I and Senusret I, just after the First Intermediate Period when Egyptian administration underwent considerable development. Several strings of titles for senior officials from central or local administration have been analyzed, as well as a series of isolated hapax. These reveal that there was one favored short version of a title (the title-“root”) or a variant of this same title-“root”, to which was added a geographical, chronological or

institutional indication. These latter additions vary according to the context: to quote only a few examples, Ihy specified that he was “overseer of the royal “harem”” in the new capital Lisht under Amenemhat I, Mentuhotep insisted on his particular relation with Karnak and his temple under the reign of Senusret I, and every “overseer of priests” felt the need to specify in which temple or on behalf of which deity he exercised his authority.

Adeline BATS

Hp-law in the thought and society of Middle Kingdom

Hp-law is attested in Egyptian sources from Early Middle Kingdom onwards. In literary texts the term is mentioned in association with the concept of Maat, and refers to the maintenance of the equilibrium of society. In funerary contexts law is subjected to the concept of Maat and associated with the survival of the deceased in the afterlife. However, the term *hp* is most often found in administrative contexts, to which it provides a legal framework. Some officials are in charge of it as well. Within epithets the mention of *hp* emphasizes proximity to the royal person as well as the possession of all moral virtues necessary to a man of quality. The *hp-law* stands for a moral reference necessary to ensure the proper functioning of pharaonic society.

Frédéric PAYRAUDEAU

The Shabaqo-Shabataqo succession

This article discusses the recent proposal by M. Banyai for reversing the reigns of Shabaqo and Shabataqo of Dynasty 25. It is certainly possible to find good reasons for considering Shabataqo as the first king of this dynasty in accordance with Manetho’s text. Nevertheless, the coregency between this king and Shabaqo as well as between the latter and his own successor Taharqo cannot be sustained. Moreover, the genealogical position of the two kings may not be reversed in view of the epigraphic data. A provisional chronology is suggested, with an accession-year of Shabaqo in 714 and his conquest of Lower Egypt in 712.

Felix RELATS MONTSERRAT

Sign D19: In search of the meaning of a determinative (1) - The form of the sign

D19 is considered in most studies as the representation of a human nose seen from the side. This sign is used as a determinative for terms related to the semantic field of the nose (*fnḏ*), smell (*sn*), respiration (*ssn*) or emotions (*rš*). In order to reconsider the uses of this hieroglyph, the author starts with a palaeographical study of its occurrences. This survey shows that an identification of this sign with a nose only is inadequate. The referent-object of D19 evolves during history. This can be explained through carving style and graphic influence from other signs. This article retraces the history of this sign referring successively to a canine snout, a human nose and an ox snout. A second article will follow, devoted to the linguistic uses of D19.